



L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU CAMEROUN

Le développement de l'écosystème de l'ESS et l'analyse des besoins des femmes en milieu rural



Disclaimer

Cofinancé par l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimés sont toutefois, celles de l'auteur(s) seulement et ne reflètent pas nécessairement celles du Union européenne ou EACEA. Ni l'Union européenne ni les autorités peuvent être tenues responsables de ces derniers.

101129139- GREASE- ERASMUS-EDU-2023-CV-VET



Cofinancé par
l'Union européenne



QUEL EST L'OBJECTIF DU PROJET ?

Le projet GREASE vise à encourager l'entrepreneuriat social vert dans les zones rurales, à garantir l'autonomisation des femmes et leur inclusion durable dans le marché du travail, ainsi qu'une transition jumelle équitable et durable.

Le projet soutient les fournisseurs camerounais de formation professionnelle et les entreprises d'économie sociale dans la consolidation de la coopération entre les parties prenantes privées et publiques dans le domaine de la formation sur les compétences vertes et numériques pour la double transition. Il se concentre sur les compétences clés telles que l'entrepreneuriat (social), la promotion **de l'entrepreneuriat social vert en tant qu'outil de développement durable dans les zones rurales.**

QUELS SONT LES PRINCIPAUX RÉSULTATS ?

- ▶ Programme de renforcement des capacités sur l'entrepreneuriat social vert pour les femmes dans les zones rurales
- ▶ Brochure sur les politiques locales et les meilleures pratiques du Cameroun, de l'UE et des Balkans occidentaux
- ▶ Campagne de sensibilisation internationale et locale sur l'entrepreneuriat social vert et féminin

QUELS SONT NOS GROUPES CIBLES ?

- ▶ Femmes des zones rurales
- ▶ Éducateurs
- ▶ Prestataires d'EFPP
- ▶ Travailleurs des ONG
- ▶ Dirigeants communautaires
- ▶ Décideurs politiques
- ▶ Autres acteurs clés des communautés rurales

POUR EN SAVOIR PLUS :

WWW.DIESIS.COOP/PROJECTS/GREASE



Cofinancé par
l'Union européenne

Table des Metieres

0

INTRODUCTION

Resume	1
Introduction	5

1

Partie 1: L'ESS au Cameroun

Histoire et développement	7
Situation actuelle	11
ESS cadre institutionnel	15
Le concept de RELESS	20
Doumaintang RELESS	25
Olanguina RELESS	27

2

Partie 2: Analyse des besoins

Le'esprit d'entreprise des femmes dans les zones rurales	29
Recherche primaire	35
Femmes entrepreneurs dans les zones rurales	37
Parties prenantes et acteurs de l'ESS	37
Formateurs et autres professionnels	38
Resume de la recherche primaire	40

4

CONCLUSION	41
------------------	----

BIBLIOGRAPHIE	42
---------------------	----

ANNEXE	44
--------------	----

RÉSUMÉ

L'économie sociale et solidaire (ESS) a une riche histoire au Cameroun. Traditionnellement, les gens ont toujours été impliqués dans des activités solidaires pour relever leurs défis socio-économiques, organisés conjointement dans des groupes économiques, des associations, des mutuelles, des coopératives et des syndicats, entre autres. Cependant, le concept moderne d'ESS est une création récente. Sa genèse a débuté au début des années 2000, après avoir été officiellement reconnu par l'État. La prolifération des lois qui réglementent l'ESS et le troisième secteur, et en particulier la création du ministère des petites et moyennes entreprises de l'économie sociale et de l'artisanat (MINPMEESA) ont annoncé le changement historique.

Par la suite, le MINPMESSA, avec d'autres acteurs nationaux et internationaux de l'ESS, a élaboré la Stratégie nationale de développement des petites et moyennes entreprises de l'économie sociale et de l'artisanat en 2009, comme base pour la loi-cadre sur la gouvernance de l'économie sociale (loi sur l'ESS), adoptée en 2019. Aujourd'hui, la loi sur l'ESS et ses décrets complémentaires de 2020 et 2022, portant respectivement sur la structuration et le fonctionnement du réseau des unités d'économie sociale et sur l'établissement du registre de l'ESS, sont les principaux documents qui définissent le secteur de l'ESS dans le pays.

Le secteur de l'ESS au Cameroun est confronté à des défis importants en raison d'une compréhension et d'une acceptation limitées du concept, en particulier du modèle hybride qui fusionne des objectifs économiques avec des impacts sociaux et environnementaux. De nombreuses organisations associent encore l'ESS au travail bénévole ou à des entités subventionnées, qui sont considérées comme incompatibles avec les entreprises à but lucratif. Par conséquent, l'ESS est souvent réduite aux coopératives et aux groupes d'intérêt commun, d'autant plus que le cadre juridique limite le financement principalement aux coopératives. Cela a conduit à la prédominance d'organisations rurales basées sur l'agriculture dans l'ESS, qui, bien qu'efficaces dans la promotion du développement économique local, ont eu du mal à intégrer pleinement les principes fondamentaux de l'ESS, en particulier dans la gouvernance et le fonctionnement.

L'écosystème de l'ESS comprend également des coopératives et des organisations de la société civile. Néanmoins, ces organisations souffrent souvent d'une vision à court terme, d'une dépendance à l'égard des financements des donateurs et d'un manque de professionnalisation. Le développement du tiers secteur est en outre freiné par des racines administratives plutôt que par une ambition entrepreneuriale, ce qui conduit à des organisations familiales aux pratiques de gestion



médiocres. Par conséquent, ces entités ne parviennent souvent pas à se maintenir lorsque leurs fondateurs se retirent, ce qui souligne la nécessité de politiques et de systèmes de soutien mieux adaptés pour stimuler la croissance durable du secteur de l'ESS au Cameroun.

Les réseaux locaux d'économie sociale et solidaire (RELESS) sont parmi les concepts les plus significatifs et les plus novateurs de l'écosystème camerounais de l'ESS. Le concept de RELESS a été défendu par l'ONG PFAC et le FORESSCAM pendant plus d'une décennie, trouvant sa place centrale dans le cadre juridique. En peu de temps, les RELESS sont devenus le principal moteur de l'ESS au Cameroun grâce à leur création à la base et à leurs principes de gouvernance et de gestion démocratiques. Aujourd'hui, 294 RELESS opèrent au niveau local dans les dix régions du pays, jouant un rôle crucial dans le renforcement des économies locales en encourageant le développement de coopératives, d'entreprises sociales et d'organisations communautaires, en mobilisant des ressources et en adaptant les pratiques de l'ESS aux besoins locaux. Le succès de RELESS a été présenté lors du premier Forum africain sur l'économie sociale et solidaire, qui s'est tenu à Yaoundé en mai 2024, comme un modèle d'innovation sociale et d'ESS pouvant être reproduit sur tout le continent.

En termes de gouvernance et de structure, le cadre juridique laisse la gestion du RELESS à la discrétion de ses membres, en respectant les principes de démocratie, de représentation et d'égalité. Par conséquent, les différents RELESS ont des structures de gouvernance et de gestion différentes qui ont des rôles de représentation et de prise de décision (Assemblée Générale ou Comité de Pilotage), d'opérations quotidiennes et de gestion (Bureau/Conseil d'Administration) et de contrôle et de supervision (Commission de Contrôle ou Conseil de Supervision). En outre, la structure plus large de l'ESS au Cameroun, liée au RELESS, comprend également des réseaux régionaux de solidarité sociale (RERESS) et le réseau national de solidarité sociale (RENESS), qui unifient les efforts du RELESS. En outre, 47 réseaux nationaux d'appui (REDESS) fournissent des formations, des ressources et un plaidoyer pour la croissance des organisations d'ESS.

Au Cameroun, l'ESS joue également un rôle essentiel pour les femmes rurales entrepreneurs. Les femmes rurales camerounaises contribuent de manière significative à leurs économies locales par le biais de petites entreprises dans des secteurs tels que l'agriculture, l'artisanat et la transformation des aliments. Ces entreprises offrent des horaires de travail flexibles et un accès au marché local, ce qui les rend essentielles au développement de la communauté et à l'autonomisation économique.



Bien que les femmes représentent plus de 50,5 % de la population et que le Cameroun occupe la troisième place en Afrique pour le nombre de femmes entrepreneurs, elles sont toujours confrontées à des contraintes sociétales importantes en raison de la nature profondément patriarcale du pays. L'égalité des sexes reste un défi majeur, le Cameroun étant classé 148e sur 191 pays dans le monde. Historiquement, les femmes camerounaises ont joué un rôle économique crucial, mais le colonialisme et les changements qui ont suivi l'indépendance ont diminué leur statut. Néanmoins, les politiques récentes ont conduit à une augmentation du nombre de femmes s'engageant dans l'entrepreneuriat, beaucoup d'entre elles brisant les rôles traditionnels et "l'entrepreneuriat de nécessité" pour créer des entreprises prospères dans les zones urbaines et rurales.

Malgré ces progrès, les femmes restent sous-représentées dans l'entrepreneuriat. Bien que leurs contributions économiques soient reconnues, des disparités persistent entre les hommes et les femmes entrepreneurs en termes de performance des entreprises. Ces écarts sont plus marqués dans les zones rurales où les niveaux d'éducation plus bas et les ressources limitées entravent les opportunités entrepreneuriales des femmes. Bien que les données disponibles soient rares et incohérentes, elles mettent en évidence des problèmes tels que l'inégalité d'accès à l'éducation et à la formation qui contribuent à la sous-performance des entreprises dirigées par des femmes par rapport à celles dirigées par des hommes. En outre, les femmes rurales sont confrontées aux mêmes obstacles que tout autre entrepreneur au Cameroun, notamment une fiscalité élevée, des obstacles administratifs, des limitations du marché et des services financiers inadéquats.

Dans ce contexte, l'ESS, et en particulier RELESS et d'autres structures de l'ESS, jouent un rôle crucial dans le soutien aux femmes entrepreneurs en milieu rural. Elles améliorent les moyens de subsistance de ces femmes en favorisant la croissance des entreprises sociales et vertes, des coopératives et d'autres modèles d'ESS. Les structures d'ESS et RELESS facilitent la mobilisation des ressources locales et fournissent une éducation essentielle, des compétences, une formation et un accès au marché adaptés aux besoins des communautés rurales. Notamment, la plupart des membres de RELESS sont des femmes issues de zones rurales, et bon nombre d'entre elles dirigent des coopératives et d'autres structures d'ESS dans les zones rurales.

Afin de mieux comprendre l'ESS au Cameroun et le rôle des femmes dans les zones rurales, les partenaires du projet GREASE ont mené des recherches primaires sur le terrain. Cette recherche vise à combler un manque critique d'informations, en particulier en ce qui concerne les données rares et incohérentes sur l'entrepreneuriat



féminin et sa contribution à l'ESS. La recherche est une étape importante pour combler le manque de littérature détaillée sur l'écosystème de l'ESS et le rôle des femmes au sein de cet écosystème.

La recherche sur le terrain se concentre sur les femmes rurales, qui sont au cœur de l'ESS au Cameroun et représentent un potentiel important pour son développement. Elle analyse la disponibilité et l'accessibilité des contenus et des programmes éducatifs conçus pour les femmes et les éducateurs de l'ESS, en soulignant l'importance de ces ressources pour renforcer la croissance du secteur. L'étude examine également les mécanismes de soutien existants et identifie les besoins de soutien supplémentaire pour les femmes et les formateurs, dans le but de renforcer les initiatives de renforcement des compétences dans le cadre du projet GREASE. La collecte des données a impliqué 410 participants, dont des femmes entrepreneurs rurales, des acteurs de l'ESS, des formateurs et des éducateurs travaillant avec des femmes issues des zones rurales.

L'enquête met en lumière plusieurs problèmes cruciaux liés à l'entrepreneuriat des femmes en milieu rural. L'accès aux programmes de soutien et aux ressources est largement insuffisant. Les femmes entrepreneurs ont du mal à trouver des informations sur l'aide disponible, et les parties prenantes signalent un manque d'initiatives ciblées pour les femmes rurales. En outre, il existe une pénurie notable de formateurs expérimentés : seulement 10 % d'entre eux possèdent plus de dix ans d'expérience et beaucoup ne sont pas au courant des programmes conçus pour les femmes rurales.

Un consensus fort se dégage sur la nécessité d'une formation complète et d'un développement des compétences. Les femmes entrepreneurs recherchent davantage d'opportunités de formation, tandis que les éducateurs soulignent la nécessité de programmes spécialisés dans la gestion, le leadership et l'entrepreneuriat social et écologique. Cette reconnaissance commune souligne le besoin urgent de programmes de formation efficaces pour améliorer les compétences des femmes entrepreneurs rurales. Les femmes et les parties prenantes soulignent le manque de vision stratégique et les défis financiers auxquels sont confrontées les femmes rurales. Il est urgent d'augmenter le financement et les ressources pour soutenir la croissance des entreprises et des structures de l'ESS, en construisant également des réseaux pour améliorer la mobilisation des ressources et le soutien aux femmes et aux éducateurs.

INTRODUCTION

L'étude est menée dans le cadre du projet Green Rural Entrepreneurship in the Arican Social Ecosystem (GREASE) financé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne. Elle vise à fournir une analyse complète de l'économie sociale et solidaire (ESS) au Cameroun et à présenter le concept et l'impact des réseaux locaux d'économie sociale et solidaire (RELESS) en tant qu'innovation sociale et modèle d'ESS dans la conduite de l'écosystème de l'ESS. En outre, l'étude examine les contributions et les défis rencontrés par les femmes entrepreneurs rurales au sein de l'ESS, dans le but d'identifier leurs besoins spécifiques et les exigences des éducateurs en matière de soutien ciblé et d'initiatives de renforcement des capacités.

L'étude est fondée sur l'hypothèse que le cadre juridique et institutionnel, en plus d'autres facteurs, a un impact sur le développement et l'efficacité de l'ESS au Cameroun. Elle suggère que les réseaux RELESS sont essentiels pour favoriser le développement à la base et soutenir les économies locales par le biais de structures démocratiques et décentralisées. En outre, l'étude affirme que si les femmes entrepreneurs rurales sont des contributeurs essentiels à l'ESS, elles sont confrontées à des obstacles importants, tels que l'accès limité à l'éducation, à la formation et aux ressources, qui entravent la performance de leurs entreprises.

En ce qui concerne la méthodologie, l'étude adopte une approche à multiples facettes. Elle commence par un examen approfondi de la littérature et une recherche documentaire afin d'analyser l'histoire de l'ESS, les cadres juridiques et politiques, sa situation actuelle au Cameroun et la position des femmes dans les zones rurales. Elle est complétée par des études de cas détaillées des municipalités de Doumaintang et d'Olanguina pour illustrer la mise en œuvre pratique de RELESS et d'autres réseaux d'ESS.

Le volet principal de la recherche sur le terrain comprend une enquête auprès de 410 participants parmi les femmes entrepreneurs rurales, les acteurs de l'ESS, les formateurs et les éducateurs. Cette recherche se concentre sur l'évaluation de la disponibilité et de l'accessibilité du contenu éducatif et des programmes de soutien, et sur l'identification des principaux défis auxquels sont confrontées les femmes entrepreneurs en milieu rural. Les données recueillies sont analysées afin d'évaluer l'efficacité des mécanismes de soutien actuels et de mettre en évidence les domaines qui nécessitent un soutien plus adapté et un renforcement des capacités au sein du secteur de l'ESS.



L'étude est divisée en deux parties. Dans la première partie, elle décrit l'ESS au Cameroun, en prenant en considération l'histoire, le cadre juridique et politique, l'état actuel des choses et la structure institutionnelle. L'étude présente également le concept et le fonctionnement du RELESS, et des exemples concrets des municipalités de Doumaintang et d'Olanguina, ainsi que d'autres réseaux d'ESS en tant que principaux moteurs de l'écosystème de l'ESS aujourd'hui.

Dans la deuxième partie, l'étude examine l'entrepreneuriat féminin dans les zones rurales en Afrique et au Cameroun, en présentant leurs contributions à l'ESS, ainsi qu'en soulignant les défis qui se posent à l'entrepreneuriat féminin en milieu rural. L'étude présente les résultats de la recherche primaire sur les besoins des femmes entrepreneurs dans les zones rurales et des formateurs et éducateurs de l'ESS et, par conséquent, indique les domaines dans lesquels un soutien et un renforcement des compétences sur mesure sont nécessaires.

PARTIE 1 : L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU CAMEROUN

I. HISTOIRE ET DÉVELOPPEMENT

Dans le contexte socioculturel de l'Afrique et du Cameroun en particulier, les valeurs de l'ESS ont toujours été mises en avant, même si elles ne sont pas explicitement étiquetées comme faisant partie de l'ESS. Des organisations pouvant être considérées comme des acteurs de l'ESS ont existé, souvent sous forme de groupements économiques ou d'associations, notamment dans des secteurs tels que la création et le soutien de projets de développement local, l'intégration des femmes dans la vie économique et la promotion d'activités génératrices de revenus. Les pratiques de l'ESS et certaines de ses structures organisationnelles, telles que les associations, les mutuelles, les coopératives, voire les syndicats, sont bien connues à travers l'histoire du pays.

Si traditionnellement les populations se sont toujours engagées dans des activités solidaires pour répondre à leurs besoins socio-économiques, l'émergence de l'ESS au Cameroun sous sa forme actuelle est très récente. Ce n'est que dans les années 2000 que le terme est apparu pour caractériser les coopératives qui respectaient les règles de gouvernance démocratique et promouvaient les intérêts collectifs de leurs membres. Il s'oppose aux coopératives familiales ou aux anciennes coopératives d'État, dont la gouvernance est souvent peu claire et qui favorisent les intérêts de certains de leurs membres.

Le Cameroun a une riche histoire de l'ESS qui peut être divisée en quatre périodes : la période avant l'indépendance (1884-1960) ; la période après l'indépendance (1960-1990) ; la période de crises majeures dues aux ajustements structurels imposés par la Banque mondiale (1990-2004) ; la période de création du ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (1990-2004) ; et la période allant de 2004 à nos jours.

I.1. Mutuelles, associations, coopératives avant l'indépendance (1884-1960)

Si nous essayons de donner une définition de base des mutuelles, associations et coopératives avant l'indépendance, nous dirons qu'il s'agit de la mise en commun de différentes forces pour répondre aux besoins et atteindre un objectif fixé par un groupe. Dans cette période, les syndicats sont également inclus en raison de leur rôle significatif dans la dynamisation sociale et économique des régions et, par extension, du pays tout entier.

Les mutuelles existent au Cameroun depuis la fin de la seconde guerre mondiale en 1946. Au départ, il s'agissait plutôt d'un système organisé de sécurité sociale pour les travailleurs expatriés, qui a progressivement inclus également des citoyens camerounais en tant que fonctionnaires occupant des postes à haute responsabilité. Les coopératives "existaient dans la forme, mais dans le fond, elles n'étaient pas gérées par leurs membres mais par le pouvoir central, sans aucune légitimité démocratique selon les principes coopératifs"¹. Ces coopératives ne s'occupaient que des matières premières comme le cacao, le café, le caoutchouc ou le coton, dont les puissances coloniales avaient besoin.

Au cours de cette période, le Cameroun a vu naître plusieurs types d'associations. Les plus notables sont les associations régionales ou ethniques, dont les objectifs généraux sont la préservation des traditions, la promotion de la solidarité, de la fraternité et du développement. Dans le Cameroun britannique, qui représente un cinquième du territoire et pratique l'indirect Rule, ces associations fonctionnent plus librement, alors que dans le Cameroun francophone, elles sont sous la directe surveillance de l'administration française.²

I.2. La période postindépendance (1960-1990)

Les nouveaux dirigeants se sont attachés à doter le jeune État et chaque entité de l'ESS d'un cadre juridique leur permettant de mieux fonctionner. C'est ainsi que la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) est créée en 1967. Les pouvoirs publics prennent d'autres mesures, mais l'Etat reste présent, surtout au Cameroun francophone.

I.3. L'ESS pendant la période des programmes d'ajustement structurel (PAS) (1990-2004)

Les vagues démocratiques de la fin des années 1990 ont entraîné un retrait de l'État du secteur productif et une course à la privatisation, ce qui a eu un impact majeur sur le secteur de l'ESS. Plusieurs lois ont été adoptées qui ont profondément modifié les secteurs de l'ESS. Parmi les plus importantes, la loi n° 90/053 du 19 décembre 1990 relative à la liberté d'association annonçant la prospérité des associations, la loi n° 92-006 du 14 août 1992 relative aux sociétés coopératives et aux groupes d'initiative commune (GIC) et la loi n° 99/014 du 24 décembre 1999 régissant

¹ Alliance coopérative internationale (ACI), *Rapport annuel*. 1996.

² Ibid.

les organisations non gouvernementales (ONG). Le véritable réveil des mutuelles a eu lieu durant cette période, bien qu'ils soient restés confinés au secteur de la santé, aucune solution sociale n'ayant encore été proposée pour remplacer le NSSF, qui était débordé. Les initiatives connues en matière d'assurance mutuelle privée, qui étaient davantage axées sur les entreprises que sur les communautés, ont fermé leurs portes avec la crise économique des années 1990.

I.4. La création du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA) (Depuis 2004)

L'année 2004 a vu le lancement effectif de l'ESS au Cameroun avec la décision des pouvoirs publics d'introduire l'ESS en tant que fonction gouvernementale. Cela s'est fait avec la création du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA). Le MINPMEESA a été créé le 8 décembre 2004 par le décret présidentiel n° 2004/320.

En 2005, l'ONG PFAC a invité le ministre camerounais du MINPMEESA à la réunion mondiale sur l'ESS à Dakar, au Sénégal, et a proposé d'organiser la première conférence sur l'ESS au Cameroun. Cette conférence s'est tenue en 2006, sous le titre : "Comprendre, organiser et promouvoir l'économie sociale au Cameroun". L'ONG PFAC a proposé une structuration systémique du Réseau Local d'Economie Sociale et Solidaire (RELESS) et d'autres structures de l'ESS sur le territoire national et a entamé de manière informelle des actions de sensibilisation et de plaidoyer pour la préparation de la loi sur l'ESS.

En 2009, la stratégie nationale de développement des petites et moyennes entreprises, de l'économie sociale et de l'artisanat (2010-2014) a été lancée. Cette stratégie comprenait les objectifs suivants de l'économie sociale : améliorer les connaissances sur l'économie sociale ; adopter un cadre réglementaire approprié ; promouvoir l'entrepreneuriat collectif et de groupe ; et faciliter l'accès au financement pour les entreprises et organisations de l'économie sociale, entre autres.³

En 2009, l'ONG PFAC a soutenu l'élaboration de la loi-cadre sur l'ESS au Cameroun, tandis qu'en 2010, elle a marqué la ratification de l'Acte uniforme de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) sur le droit des sociétés coopératives. L'Acte uniforme ne reconnaît pas seulement les

³ Organisation internationale du travail (OIT). Développements récents dans la législation et la politique de l'économie sociale au Cameroun, 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.ilo.org/resource/article/recent-developments-camerouns-social-economy-law-and-policy>



coopératives entant que entreprises mais les caractérise comme intrinsèquement liées à l'ESS.

En 2011, le concept du RELESS a été présenté lors des rencontres Territoires innovants en économie sociale et solidaire à Montréal, au Canada. En 2012, année internationale des coopératives, l'ONG PFAC a signé une convention de collaboration avec le ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), autorité administrative en charge des coopératives au Cameroun. Cette même année, une délégation du Réseau des maires camerounais pour l'économie sociale et solidaire (REMCESS) a participé aux Rencontres du Mont-Blanc à Chamonix, en France.

L'année 2014 est l'année de la formation des formateurs de l'ESS avec l'appui du Programme National de Développement Participatif. Cela représente le point de départ de la plus grande Coopérative de formateurs en économie sociale et solidaire du Cameroun-FORESSCAM, comptant aujourd'hui plus de 200 éducateurs et formateurs. Cette année marque également la première collaboration entre le PFAC et Afro Leadership, afin de renforcer les compétences des formateurs de l'ESS et des municipalités.

L'année 2016 a été une année charnière pour l'ESS au Cameroun. Deux événements majeurs ont eu lieu : la formation des maires des 10 régions du Cameroun sur le RELESS et la création du réseau des maires camerounais pour l'ESS (REMCESS) et la participation du REMCESS au Forum mondial de l'économie sociale et solidaire à Montréal au Canada. L'année 2017 a également été marquée par la participation d'une importante délégation de gouverneurs, de maires et de parties prenantes au 20ème anniversaire de l'Initiative nationale pour le développement humain au Maroc.

En 2018, le MINPMEESA et son département de l'économie sociale ont annoncé une étude sur la formulation du Programme national de développement de l'économie sociale visant à "améliorer la contribution des organisations de l'économie sociale au PIB, grâce à une meilleure organisation autour des chaînes de valeur et des secteurs et à un meilleur ancrage territorial pour contribuer au développement local, lutter contre la pauvreté rurale et améliorer la sécurité alimentaire".⁴

En 2019, l'ONG PFAC, accompagnée de maires et de parlementaires, a fait un plaidoyer historique en faveur de la loi sur l'ESS. La loi a été adoptée par le parlement la même année et promulguée le 25 avril 2019. Le 03 janvier 2020, le texte d'application sur la structuration du RELESS a été publié par le Premier ministre dans le décret n° 2020/001 sur la structuration et le fonctionnement du réseau des unités de l'économie

⁴ Organisation internationale du travail (OIT). Développements récents dans le droit et la politique de l'économie sociale au Cameroun, 2020.

sociale. L'autre décret d'application, publié en 2022, concerne la création du Registre national des entités de l'économie sociale, qui est en cours d'élaboration.⁵

Le décret n° 2020/001 définit le RELESS, d'autres structures et réseaux de l'ESS et oblige chacune des 360 municipalités du Cameroun à créer un RELESS. En peu de temps, 294 RELESS ont été créés, devenant ainsi le moteur de l'ESS. L'objectif du RELESS est de créer une cohérence au sein d'une commune entre un groupe d'organisations et d'entreprises de l'ESS de différents horizons afin de défendre leurs intérêts collectifs, de faire circuler l'information, de se coordonner, de se mobiliser autour de questions locales, d'échanger des expériences et des savoir-faire, de transférer des connaissances et de partager des outils de production et de formation. Le processus d'opérationnalisation de la loi est toujours en cours, les parties prenantes étant chargées de continuer à structurer l'écosystème de l'ESS et le RELESS que l'ONG PFAC et le FORESSCAM cultivent depuis plus d'une décennie.

2. SITUATION ACTUELLE

Au-delà de sa riche histoire, le secteur de l'ESS au Cameroun est encore en *statu nascendi*, nécessitant une meilleure reconnaissance, une valorisation et un soutien structurel pour la création de mécanismes adaptés et la réduction des barrières juridiques, institutionnelles et culturelles pour les structures de l'ESS. Cependant, le secteur recèle un potentiel important, car les organisations de l'ESS créent un modèle économique plus équitable. Ceci est particulièrement important étant donné les besoins économiques généralisés et les fortes inégalités au Cameroun. Selon le rapport annuel de l'ONU pour 2023, le Cameroun présente une disproportion substantielle dans la distribution des revenus, tandis que l'indice du coefficient de Gini classe le Cameroun à la 111e place sur 153 pays dans le monde.⁶

Outre ce segment économique, central pour l'implication des collectivités locales, les entités de l'ESS apparaissent également comme un excellent outil de développement de solutions cohérentes et collectives, du fait de leur ancrage local et de la connaissance des besoins et de la culture des citoyens. C'est ce que confirme la récente résolution 77/281 de l'ONU de 2023, qui reconnaît la contribution de l'ESS à la réalisation et à la localisation des Objectifs de développement durable (ODD). Parmi les priorités, la résolution inclut la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, ainsi que le renforcement des capacités productives des personnes en

⁵ Ministère des petites et moyennes entreprises, de l'économie sociale et de l'artisanat (MINPMEESA), 2024. Disponible à l'adresse : <https://www.minpmeesa.cm/site/en/social-economy/regulatory-framework/>

⁶ Nations Unies. *Rapport annuel pour le Cameroun, 2023*. New York : Nations Unies, 2023

situation de vulnérabilité. En outre, elle reconnaît le rôle de l'ESS dans l'élimination de la pauvreté et la catalyse de la transformation sociale, tout en garantissant l'inclusion sociale.⁷

Au Cameroun, l'ESS est soutenue par divers réseaux qui promeuvent et facilitent le développement de ces structures et initiatives économiques locales et communautaires. L'écosystème camerounais de l'ESS s'est construit sur le développement des spin-offs, la professionnalisation des acteurs et la création de chaînes de valeur à travers ces réseaux de l'ESS. L'ESS a émergé dans plusieurs secteurs. Notamment dans l'agriculture, l'élevage, la culture, l'économie, le commerce et l'industrie, entre autres, contribuant au plein développement du mouvement coopératif même dans les régions les plus rurales du pays.

Selon la loi-cadre sur l'ESS, les acteurs de l'ESS sont définis comme toutes les unités qui privilégient les objectifs sociaux par rapport au capital, offrent la liberté d'adhésion, ont une gouvernance transparente, utilisent les ressources collectivement et soutiennent les politiques publiques en matière de développement socio-économique, de diversité des marchés, de réduction de la pauvreté, de gestion participative et de développement durable.⁸ La loi encourage également les acteurs de l'ESS à s'organiser en réseaux de représentation et de défense aux niveaux local, régional, national et international. Comme indiqué, ces réseaux sont davantage réglementés dans le décret d'application n° 2020/001, qui présente plusieurs types de réseaux, notamment le RELESS, le REDESS, le RERESS et le RENESS, chacun d'entre eux jouant un rôle spécifique au sein de l'écosystème de l'ESS.⁹

Jusqu'à présent, RELESS est apparu comme le meilleur système pour la structuration des acteurs de l'ESS sur la base d'une approche ascendante. A ce jour, toutes les régions du pays sont structurées en RELESS. L'écosystème de l'ESS au Cameroun est composé de 294 RELESS qui opèrent au niveau local, en se concentrant sur la promotion et le soutien des initiatives d'ESS au sein de communautés ou de municipalités spécifiques. RELESS vise à renforcer les économies locales en encourageant le développement de coopératives, d'entreprises sociales et d'autres organisations communautaires. Ils jouent un rôle essentiel en mobilisant les ressources

⁷ Nations Unies. "Résolution 77/281. 18 avril 2023.

⁸ Loi n° 2019/004 du 25 avril 2019, loi-cadre régissant l'économie sociale au Cameroun, articles 3 et 4.

⁹ Loi n° 2019/004 du 25 avril 2019, loi-cadre régissant l'économie sociale au Cameroun. Voir aussi : RIPESS : "RAESS : Avancer sur la voie de l'économie sociale et solidaire au Cameroun, 2022. "Disponible sur : <https://www.ripest.org/raess-moving-forward-on-the-social-solidarity-economy-pathway-in-cameroon/?lang=en>.

locales, en encourageant la collaboration et en veillant à ce que les pratiques de l'ESS soient adaptées aux besoins et aux contextes uniques des populations locales.

Cette approche novatrice prônée par l'ONG PFAC et le FORESSCAM a été partagée avec le reste des pays africains lors du premier Forum africain sur l'économie sociale et solidaire, qui s'est tenu à Yaoundé en mai 2024. Cet événement panafricain a réuni les acteurs de l'ESS, les gouvernements, les organisations internationales et le secteur privé dans le but de créer une plateforme de dialogue visant à promouvoir et à renforcer les divers modèles de l'ESS à travers l'Afrique. Le Forum a mis en avant l'expérience camerounaise et RELESS comme un modèle innovant d'ESS qui pourrait être reproduit à travers le continent.¹⁰ Pauline Effa, présidente de la PFAC et figure clé de l'ESS au Cameroun, a insisté sur ce point : "L'Afrique a besoin d'exploiter son capital humain dynamique, principalement composé de femmes et de jeunes, pour développer des solutions économiques locales qui capitalisent sur le potentiel de ses territoires. RELESS a joué un rôle déterminant dans l'autonomisation de ces acteurs de base et a offert un soutien sur mesure pour renforcer le potentiel humain au Cameroun".¹¹

Au niveau vertical, l'écosystème de l'ESS au Cameroun est structuré en REDESS, RERESS et RENESE. Une fois qu'une masse critique de RELESS est structurée, les réseaux convergent en Réseaux Régionaux (RERESS) au niveau des 10 régions du Cameroun ; et finalement, en un Réseau National (RENESE). Outre ces réseaux, l'écosystème de l'ESS est constitué de 47 réseaux nationaux d'appui au développement de l'ESS (REDESS) qui apportent un soutien plus large au développement de l'ESS à travers le Cameroun. Les REDESS offrent des ressources, des formations et un plaidoyer pour aider les entreprises sociales, les coopératives et les autres organisations d'ESS à se développer et à réussir. Ils sont étroitement liés à l'ONG PFAC et à FORESSCAM, la plus grande coopérative de formateurs en ESS du pays.

Outre la nature transversale du mouvement coopératif, une dynamique importante qui doit être soulignée aujourd'hui est l'implication des jeunes dans le mouvement coopératif. De plus en plus de jeunes s'impliquent dans la création de coopératives dans des secteurs innovants tels que l'environnement, le droit, l'habitat et les services. L'ESS est un secteur qui est devenu très pertinent pour la jeunesse

¹⁰ Plus d'informations sur DIESIS. "Visite d'étude au Cameroun pour le Forum africain de l'économie sociale et solidaire de l'AESS - Projet GREASE, 2024". Disponible à l'adresse : www.diesis.coop/study-visit-to-cameroon-for-aess-social-and-solidarity-economy-african-forum-grease-project/.

¹¹ Plus d'informations sur le site du Groupe SOS. "Forum africain pour l'économie sociale et solidaire (FORAESS) : Promouvoir une économie inclusive et durable en Afrique, 2024". Disponible à l'adresse : <https://www.groupe-sos.org/en/actualites-en/african-forum-for-social-and-solidarity-economy-foraess-promoting-an-inclusive-and-sustainable-economy-in-africa/>.



camerounaise en tant que groupe social, principalement en raison des défis croissants tels que le chômage, la pauvreté et le manque d'accès aux services de sécurité sociale de base. Par exemple, selon une enquête récente, 94% des jeunes âgés de 15 à 19 ans et 84% des jeunes âgés de 20 à 24 ans sont sous-employés.¹² Leur implication et leur potentiel pour l'ESS au Cameroun sont renforcés par la mise en place du Réseau camerounais des jeunes pour l'économie sociale et solidaire (RECAJ'ESS).

¹² Suwun, R. B. *Youth Empowerment in Cameroon : Le plan triennal spécial jeunes*. 2018. Disponible à l'adresse : <https://socialprotection.org/>.

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE CADRE INSTITUTIONNEL

1. Ministère des petites et moyennes entreprises, de l'économie sociale et de l'artisanat (MINPMEESA)

Le MINPMEESA a mis en place le cadre juridique nécessaire pour renforcer le développement de l'écosystème de l'ESS, mais aussi pour renforcer l'appui technique offert aux ESS. Le ministère vise à accroître la visibilité du secteur et à améliorer la compréhension du concept afin d'éviter l'utilisation abusive du terme par des entités opportunistes et de s'assurer que les véritables organisations de l'ESS soient incluses dans le secteur.

Les responsabilités du ministère comprennent la mise en œuvre, l'évaluation et la formulation d'une politique nationale de l'ESS ; la structuration des organisations et des entreprises au sein de l'ESS ; la définition et l'application de réglementations spécifiques à l'ESS en collaboration avec les départements concernés ; la coordination et le suivi des initiatives de soutien à l'ESS ; la promotion de la professionnalisation des organisations de l'ESS ; et le suivi et l'évaluation des programmes et des projets de l'ESS. En outre, les fonctions comprennent le soutien et la facilitation de la mise à niveau des organisations et des entreprises de l'ESS, l'établissement et l'animation d'un cadre de consultation entre l'État et les organisations de l'ESS, et la tenue d'une base de données des organisations de l'ESS.

Cependant, depuis sa création, le département responsable de l'ESS au sein du MINPMEESA a été confronté à des défis, notamment à l'instabilité, en particulier en raison des changements fréquents de direction. Cette situation a entravé le développement d'un cadre politique cohérent. Ce n'est qu'au cours des dernières années que le ministère a acquis les ressources nécessaires pour mettre en œuvre la stratégie de l'ESS définie en 2009, tandis que la loi-cadre sur l'ESS a été rédigée en 2009, mais n'a été adoptée qu'en 2019.

D'autre part, le Cameroun connaît un processus de décentralisation, d'où la nécessité pour les municipalités et les maires de développer des activités favorables au développement local, à la collaboration entre les structures d'ESS existantes ou à venir et les autorités municipales. Ceci notamment afin de constituer un groupe d'acteurs fort pour promouvoir un développement inclusif et éviter le détournement des fonds et des objectifs des politiques d'ESS.

Ces collaborations décentralisées sont bénéfiques à la fois pour les collectivités locales et pour les organisations de l'ESS. Une ESS bien structurée offre aux élus locaux une visibilité sur les dynamiques socio-économiques et un cadre pour la mise en



œuvre d'actions orientées vers les citoyens. Les structures de l'ESS fournissent également un cadre de consultation entre les communautés et les élus locaux, ce qui facilite la transmission des préoccupations et des défis aux responsables locaux. A cela s'ajoutent les taxes sur les activités de l'ESS, qui constituent une source de revenus pour les collectivités locales.

Le rôle des collectivités locales est déterminant dans le développement de l'ESS au Cameroun. Pour pallier les difficultés d'accès à l'information, les collectivités locales pourraient permettre d'améliorer la lisibilité des besoins des structures de l'ESS et d'optimiser l'utilisation des programmes et dispositifs prévus. Ainsi, les collectivités locales pourraient s'assurer de la prise en compte des besoins des structures de leur territoire, garantir l'adéquation des programmes à ces besoins, s'assurer de l'avancement des actions et mobiliser les moyens nécessaires à leur développement. L'implication des collectivités territoriales permettrait également un développement régional plus cohérent.

La mise en œuvre de RELESS nécessite également le soutien des autorités locales et des maires, qui facilitent la mobilisation des structures et des acteurs de l'ESS dans leur municipalité et fournissent divers appuis dans le processus.¹³ Cette approche permet de développer des projets d'innovation sociale au sein des comités locaux de développement, que ce soit en termes de formation des acteurs ou d'appui technique aux structures de l'ESS. De nombreuses lois encadrent la décentralisation et le développement local, qui sont étroitement liés à l'ESS et soutiennent son développement.

Ce soutien est de la plus haute importance pour améliorer les moyens de subsistance des femmes rurales, qui sont activement engagées dans des secteurs tels que l'agroalimentaire, l'éducation, les soins de santé, et qui sont les piliers des communautés locales, des coopératives et du mode traditionnel d'agriculture et d'élevage. Cependant, pour établir des collaborations plus efficaces, plusieurs défis doivent être relevés au sein des municipalités. Les principaux sont la pénurie de ressources humaines et la compréhension limitée de l'ESS, deux problèmes auxquels la PFAC, le FORESSCAM et Afroleadership s'attaquent par le biais de RELESS. Plus loin dans l'étude, des exemples du soutien des municipalités à RELESS et de leur rôle sont fournis à travers les exemples des communes de Doumaintang et d'Olanguina.

¹³ RIPESS : "RAESS : Avancer sur la voie de l'économie sociale et solidaire au Cameroun, 2022".

2. Typologie des organisations de l'ESS

Pour comprendre les besoins du secteur de l'ESS au Cameroun, il est important d'examiner son développement en termes de politiques et de programmes gouvernementaux. L'évolution de ces politiques met en évidence les principales caractéristiques de ces structures, notamment leurs valeurs et leur fonctionnement organisationnel. Cette compréhension est cruciale pour aborder les principales questions liées à la mise en place de systèmes de soutien aux organisations de l'ESS.

Il est important de reconnaître que le concept d'ESS n'est pas largement adopté par les organisations au Cameroun. De même, le modèle hybride - combinant un modèle économique avec un impact social et/ou environnemental - est mal compris. Les termes "social" et "solidarité" sont souvent associés au bénévolat et aux organisations subventionnées, que beaucoup perçoivent comme incompatibles avec des entreprises financièrement rentables. En conséquence, le concept d'économie sociale et solidaire tend à être réduit au modèle coopératif, y compris les groupes d'intérêt commun. Cette situation est exacerbée par le cadre juridique. La loi-cadre actuelle n'est pas ouverte au financement de tous les types de structures. Le financement est limité aux seules coopératives. Les modèles hybrides, tels que les associations dotées d'un cadre économique viable ou les entreprises ayant un impact social et/ou environnemental, restent rares.

Compte tenu de la prédominance du secteur agricole au Cameroun, les organisations rurales, en particulier celles des producteurs de denrées alimentaires, ont été les premières à incarner des formes d'entrepreneuriat collectif telles que l'ESS. Ce modèle domine encore largement aujourd'hui, car il répond efficacement au besoin primaire de développement économique local. Cependant, la manière dont le secteur a été établi a empêché les organisations d'intégrer pleinement les valeurs et les principes qui sont censés les régir, en particulier en ce qui concerne la gouvernance et l'organisation opérationnelle.

Les autres formes d'ESS au Cameroun sont les sociétés coopératives (SCOP) et les groupements d'intérêt commun (GIC). Une société coopérative est définie comme "un groupement autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété et la gestion sont collectives et où le pouvoir est exercé démocratiquement et selon des principes coopératifs".¹⁴ La société coopérative peut, en plus de ses membres coopérateurs qui sont ses principaux utilisateurs, traiter avec

¹⁴ RAO/Coopération. *L'économie sociale et solidaire au Cameroun | Guide de capitalisation 18, 2018.*

des utilisateurs non coopératifs dans les limites fixées par les statuts. Les sociétés coopératives opèrent dans tous les secteurs d'activité.¹⁵

Par ailleurs, l'Acte uniforme OHADA 2010 relatif au droit des sociétés coopératives prévoit plusieurs formes différentes :

- La société coopérative simplifiée (SCOOPS) : au moins 5 membres fondateurs, avec une réglementation plus facile à mettre en place, notamment pour la constitution du capital, qui peut être libéré après la constitution de la SCOP ;
- Société coopérative avec conseil d'administration - COOP-CA : au moins 15 membres ; et
- La société coopérative d'épargne et de crédit en tant que COOP-CA avec un comité de crédit.

La forme coopérative a été largement promue lorsque le secteur agricole était structuré par l'Etat. Avant la loi n° 92/006 du 14 août 1992 régissant les SCOP et les GIC, elles étaient créées par l'Etat qui nommait un fonctionnaire pour les gérer.¹⁶ Après la loi de 1992, les SCOP et les GIC sont devenus des structures autonomes et privées. Cette loi a été accompagnée de moyens importants pour faciliter la privatisation et l'expansion du secteur, ce qui a conduit à l'émergence d'une multitude d'entités opportunistes. Entre 1993 et 2004 seulement, 64 300 organisations rurales ont été enregistrées auprès du ministère de l'agriculture et du développement rural.¹⁷ Ainsi, au lieu de se constituer sur la base d'ambitions entrepreneuriales et d'une volonté des producteurs de se regrouper et de travailler collectivement, le secteur a été davantage une création administrative. Les GIC se révèlent également être des organisations souvent familiales, sans logique de gestion, où les fonds de la famille et de l'organisation sont entremêlés.

L'ESS camerounaise reconnaît également les organisations de la société civile (OSC) : associations, organisations non gouvernementales et fondations. Une partie d'entre elles est ouverte grâce aux programmes d'appui aux OSC tels que le PASOC (Programme d'appui à la structuration du dialogue social au Cameroun) de l'Union européenne. Ces programmes ont appuyé des structures sans modèle économique durable (micro-projets, activités génératrices de revenus), notant ainsi un succès modéré. Comme effet pervers, ces types de programmes ont également conduit à

¹⁵Ibid.

¹⁶ Loi n° 92/006 du 14 août 1992 sur les sociétés coopératives et les groupes d'initiative commune. Pour en savoir plus : <https://www.fao.org/faolex/results/details/en/c/LEX-FAOC002647/>

¹⁷ Groupe de la Banque africaine de développement, Evaluation of Bank Group Assistance to the Agriculture and Rural Development Sector, 1996-2004, 2008.



l'émergence d'une multitude de structures opportunistes, sans volonté de professionnalisation et sans mission clairement définie. Compte tenu de la situation précaire d'une grande partie de la population, la création d'une entreprise ou d'une association était et est toujours considérée comme la création d'une activité de subsistance. Ainsi, les structures telles que les associations, les organisations non gouvernementales et les fondations ne sont pas encouragées dans le cadre politique actuel du Cameroun.

D'autres organisations de l'ESS éprouvent des difficultés à se développer en raison de leur vision à court terme : elles dépendent du financement des donateurs et se développent et s'arrêtent en fonction du soutien de ces derniers. Nombre d'entre elles n'ont pas de stratégie de développement claire à laquelle leurs membres peuvent se référer. En raison des nombreux besoins de la société, ces organisations ont tendance à se disperser dans une multitude de missions, dépendant le plus souvent de projets gouvernementaux, et ne parviennent pas à se professionnaliser. Les organisations sont souvent dirigées par leurs fondateurs, qui ont du mal à mettre en place une politique de transfert et de partage des responsabilités et de l'héritage institutionnel. En conséquence, elles rencontrent des difficultés lorsque leurs fondateurs partent et ont tendance à cesser leurs activités.

Face à cette situation, certaines OSC développent des activités génératrices de revenus. Par exemple, l'Union internationale pour la conservation de la nature a des OSC qui travaillent sur des questions environnementales et les soutient par l'intermédiaire de partenaires techniques tels que les ONG étrangères "Well Grounded" et "Man & Nature", afin de renforcer leur structure et leur gouvernance et de rendre leurs activités durables. Un grand nombre des OSC soutenues sont impliquées dans le renforcement des secteurs économiques durables basés sur les produits naturels et travaillent avec des coopératives de producteurs. L'ONG "Well Grounded" a constaté que les OSC sont largement intéressées par le modèle de l'ESS pour diversifier leurs sources de revenus.¹⁸

¹⁸ Pour en savoir plus : <https://well-grounded.org/>.

LA STRUCTURATION SYSTÉMATIQUE DE L'ESS AU CAMEROUN - LE CONCEPT DE RELESS

1. Le Réseau local d'économie sociale et solidaire (RELESS) au Cameroun

RELESS représente la base de l'ESS au Cameroun. En tant qu'organisation locale privée de premier plan ayant le statut d'association, RELESS accueille toutes les entités locales de l'ESS, y compris les associations, les fondations, les mutuelles, les coopératives simplifiées et les sociétés coopératives. Les entreprises locales peuvent également adhérer à RELESS et participer selon le principe coopératif "une personne, une voix".

RELESS intègre la dynamique socio-économique d'une zone locale, distincte d'une fédération de coopératives. Il englobe les organisations de l'ESS et les coopératives, apportant un soutien et un engagement continus aux entités membres. Il sert de partenaire essentiel aux exécutifs municipaux pour favoriser la création de richesses locales, en tirant parti des ressources disponibles pour aider les organisations affiliées. RELESS facilite également la collecte, la commercialisation et la vente de produits locaux par l'intermédiaire du marché coopératif, ce qui permet d'augmenter les ventes des coopératives et de plaider en faveur de prix équitables.

RELESS favorise le dialogue entre les communautés structurées, les élus locaux et les institutions. Il vise à impulser une dynamique socio-économique sur le territoire, en soutenant les acteurs locaux par le biais de divers programmes et aides. Il fournit des formations et des ressources aux acteurs locaux de l'ESS, notamment en renforçant les capacités des entrepreneurs locaux et des coopératives à gérer efficacement leurs opérations, à adopter des pratiques durables et à développer leurs activités. En encourageant les projets participatifs et les activités à forte intensité de main-d'œuvre, RELESS veille à ce que la croissance profite aux groupes les plus défavorisés, en créant des emplois et en renforçant le soutien aux acteurs de l'ESS, en particulier aux coopératives de femmes et aux femmes issues des zones rurales du Cameroun.

Au niveau local, RELESS plaide pour des politiques et des pratiques qui soutiennent la croissance et la durabilité du secteur de l'ESS. Il s'agit notamment de s'engager auprès des autorités locales pour créer un environnement favorable aux activités de l'ESS et de veiller à ce que les voix des communautés locales soient entendues dans les processus d'élaboration des politiques. RELESS maintient une connaissance complète de toutes les entités de l'ESS dans les zones locales et agit comme un outil de visibilité et de promotion pour l'économie locale, motivant et

mobilisant la communauté, et stimulant l'esprit d'entreprise pour la création d'emplois, luttant ainsi contre la pauvreté. En outre, RELESS permet de communiquer efficacement les besoins locaux aux autorités locales et nationales. Il garantit l'authenticité et l'exactitude des structures affiliées, étant responsable de leur évaluation locale.¹⁹

Les bénéficiaires de RELESS sont des individus engagés dans des communautés locales, des coopératives, des projets, des programmes, des partenaires et des autorités locales décentralisées. Les résultats attendus comprennent la création d'activités et d'opportunités d'emploi spécialement créées par les femmes et les jeunes, une augmentation des revenus des membres, et l'intégration économique des groupes marginalisés, y compris les femmes. RELESS met l'accent sur les coopératives en raison de leurs valeurs éducatives et de leurs principes de gouvernance, qui s'alignent sur l'Acte Uniforme de l'OHADA et reflètent les normes coopératives universelles.

2. Structure et outils pour la mise en place d'un RELESS

Toutes les régions du pays sont structurées en 294 RELESS. Le plan à long terme de la PFAC, du FORESSCAM et d'Afroleadership, tel que stipulé dans le décret d'application n° 2020/001, est d'établir 360 RELESS (un par municipalité) et 10 RERESS régionaux (un par région) dans le but final de créer un réseau national d'économie sociale (RENESS).²⁰

Selon le décret n° 2020/001, le fonctionnement des structures de gestion du RELESS est laissé à la discrétion des membres sur la base du principe de gestion démocratique de telles structures. Les organes de fonctionnement du RELESS sont définis comme l'Assemblée Générale Locale, comprenant tous les acteurs de l'économie sociale dans la municipalité faisant partie du RELESS et le Bureau Local de Coordination composé du président, du responsable local de la formation et du bureau local des finances.²¹

¹⁹ Pour en savoir plus, voir Ministère des petites et moyennes entreprises, de l'économie sociale et de l'artisanat (MINPMEESA), 2024. Disponible à l'adresse : http://www.minpmeesa.cm/site/inhoud/uploads/2022/07/decret_pm_reseautage_unites_eco_soc_janvier_2020-2.pdf.

²⁰ Ministère des petites et moyennes entreprises, de l'économie sociale et de l'artisanat (MINPMEESA), 2024. Disponible à l'adresse : http://www.minpmeesa.cm/site/inhoud/uploads/2022/07/decret_pm_reseautage_unites_eco_soc_janvier_2020-2.pdf.

²¹ Décret sur la structure et le fonctionnement du réseau des unités d'économie sociale, n° 2020/001.



Les RELESS qui fonctionnent ont suivi les recommandations de la loi et du décret n° 2020/001, mais ils sont gouvernés de différentes manières, en fonction du contexte local, des besoins et des réalités. Chaque RELESS dispose d'une structure démocratique de prise de décision telle que l'Assemblée générale/Comité de pilotage composée de représentants de ses membres, d'experts de l'économie sociale et solidaire et de partenaires institutionnels. L'Assemblée générale/Comité de pilotage est fondée sur des principes démocratiques et fonctionne selon le principe coopératif "une personne, une voix".

En outre, chaque RELESS dispose d'un organe de gestion tel que le Bureau/Conseil d'administration qui gère les opérations quotidiennes. Les membres du Bureau/Conseil d'administration sont élus par l'Assemblée générale/Comité de direction, principalement par les coopératives. Chaque coopérative envoie deux représentants aux élections. Le Bureau ou Conseil d'administration est composé de six à sept membres et comprend les fonctions de : Président, secrétaire, trésorier, responsable de la formation, responsable des ressources humaines, responsable du marché coopératif et responsable des relations avec les autorités.

Enfin, chaque RELESS dispose d'un organe de supervision tel que la Commission de contrôle/Conseil de supervision, qui supervise la gestion, le travail global et l'impact du RELESS. La commission de contrôle/conseil de surveillance est composée de quatre à cinq membres, élus par l'assemblée générale/le comité directeur.

Conformément aux bonnes pratiques et à l'expertise de l'ONG PFAC et du FORESSCAM, la mise en place d'un RELESS nécessite plusieurs outils essentiels :

- Infrastructure et installations : Chaque RELESS devrait disposer d'un entrepôt bien équipé comprenant des bureaux et un espace dédié à la formation et aux réunions. Cette infrastructure soutient les opérations quotidiennes, facilite les tâches administratives et fournit un lieu pour les ateliers et les sessions de collaboration.
- Matériel didactique et équipement : Il est essentiel de disposer de matériel didactique et d'équipements spécialisés pour la collecte, le stockage et la commercialisation. Cela permet à RELESS de gérer efficacement les ressources, d'éduquer les membres et de promouvoir leurs produits et services.
- Ressources financières : Un fonds, constitué principalement de l'épargne des membres des coopératives et complété par des contributions de divers partenaires, est nécessaire. Ces fonds sont réinvestis dans le RELESS et les coopératives pour soutenir leur croissance et leurs besoins opérationnels.

- Matériel de communication et de formation : Les outils de communication, y compris les ordinateurs et l'équipement logistique, sont nécessaires pour un fonctionnement et une connectivité efficace. En outre, l'équipement des formateurs et des animateurs de l'ESS doit être disponible pour faciliter leur mobilité et leur formation dans les municipalités et les régions.

En termes de suivi et d'évaluation, le travail et l'impact de RELESS sont évalués à travers plusieurs indicateurs clés, dont le nombre de coopératives établies par secteur et activité, le niveau d'implication des programmes, projets et partenaires, le taux de représentation des jeunes, des femmes et des hommes dans les coopératives, les améliorations dans la commercialisation des biens par les coopératives, le nombre d'emplois créés localement, le volume d'activités menées par les coopératives RELESS, et les revenus générés par les coopératives engagées.

Comme mentionné, une fois les conditions remplies, les RELESS convergent en réseaux régionaux (RERESS). Conformément au décret n° 2020/001, les RERESS sont des structures qui coordonnent et soutiennent les activités de l'ESS dans chacune des dix régions du Cameroun. Le RERESS est composé de cinq représentants élus de chaque RELES de la région. Il fonctionne par le biais de l'Assemblée générale et du Bureau de coordination régionale. Le mandat des membres est de trois ans, renouvelable une fois. Le rôle du RERESS est de collecter et de transmettre les besoins des RELESS au RENESS, de tenir les registres des RELESS, de servir d'interface avec les autorités régionales, de promouvoir le développement régional, de créer des services collectifs, de faciliter les échanges d'expériences et de rendre compte des activités aux autorités supérieures et au MINPMEESA. En s'attaquant aux défis et aux opportunités propres à chaque région, le RERESS contribue à harmoniser les efforts de l'ESS et à renforcer l'impact de ces initiatives dans une zone géographique plus large.²²

D'autre part, selon le décret n° 2020/001, le RENESS est la structure verticale la plus élevée qui fonctionne comme une plateforme nationale rassemblant divers acteurs impliqués dans l'ESS, y compris des agences gouvernementales, des ONG, des coopératives et des entreprises sociales. Le RENESS est la fédération nationale créée par le RELESS et le RERESS, composée de quatre représentants élus de chaque RERESS. Les membres ont un mandat de cinq ans, renouvelable une fois. Le RENESS fonctionne par le biais de l'Assemblée générale composée de tous les membres des réseaux locaux et du Bureau national de coordination. L'objectif du RENESS est d'unifier les efforts des différentes parties prenantes pour créer un secteur de l'ESS cohérent et

²² Décret sur la structure et le fonctionnement du réseau des unités d'économie sociale, n° 2020/001.



durable au Cameroun. Le rôle du RENESS est de faire progresser l'ESS en renforçant les réseaux et les acteurs de l'ESS, en facilitant les échanges d'expériences, en promouvant les meilleures pratiques, en assurant une représentation dans les organes de décision, en encourageant les partenariats et en développant des services collectifs orientés vers les citoyens. ²³

²³Ibid.

DOUMANTANG RELESS

Resume de la pratique

Doumantang est une municipalité et une commune de la région de l'Est du Cameroun, dans le département du Haut-Nyong. En 2023, l'ONG PFAC, le FORESSCAM et la municipalité de Doumantang ont créé le RELESS, qui compte actuellement 16 coopératives enregistrées et 2 en cours d'enregistrement dans les domaines de l'agroalimentaire, de l'agriculture, des services et de l'artisanat.

Doumantang RELESS vise à promouvoir et à renforcer l'ESS au sein de la communauté locale en réunissant divers acteurs économiques, sociaux et institutionnels dédiés aux valeurs de solidarité, d'équité et de durabilité. Doumantang RELESS joue un rôle crucial dans le développement d'une économie plus solidaire et durable, en transformant les défis de la communauté en opportunités, et en construisant un avenir plus équitable pour tous les résidents.

Objectifs

- Promouvoir et mettre en œuvre l'ESS dans le district de Doumantang, en favorisant les coopératives et en encourageant les activités génératrices de revenus afin de lutter contre l'exode rural et de promouvoir l'emploi.
- Cultiver un esprit de fraternité, de solidarité et d'entrepreneuriat social parmi les membres, et promouvoir le développement durable, la protection de l'environnement et la cohésion sociale.
- Lutter contre la pauvreté et l'insécurité, améliorer les conditions de vie et soutenir l'emploi décent en organisant des marchés coopératifs locaux et en promouvant la sécurité sociale universelle.
- Soutenir et évaluer les organisations membres, professionnaliser les jeunes et renforcer les activités à forte intensité de main-d'œuvre.
- Aider le gouvernement camerounais et les autorités locales à réaliser des projets liés à l'ESS, collaborer avec des organisations nationales et internationales, négocier de nouveaux marchés pour les producteurs et améliorer les infrastructures rurales grâce à des actions de lobbying auprès des pouvoirs publics.

Structure et gouvernance	Doumaintang RELESS est coordonné par un Comité de pilotage qui comprend des représentants de ses membres, des experts de l'économie sociale et solidaire et des partenaires institutionnels. La gouvernance est constituée d'un conseil d'administration et d'une commission de surveillance et de contrôle, tous deux sous la direction de présidents.
Activités	Doumaintang RELESS offre une assistance technique aux projets d'économie sociale et solidaire, nouveaux ou en cours, en promouvant la collaboration entre les membres du réseau, les entreprises locales, les autorités et les institutions. Il promeut également les connaissances en matière d'ESS en organisant des sessions de formation, des ateliers et des événements pour améliorer les compétences des acteurs locaux. Doumaintang RELESS soutient le développement de nouvelles coopératives et fournit des solutions adaptées aux besoins spécifiques de la communauté, et organise régulièrement des campagnes de sensibilisation pour mettre en valeur les projets d'ESS.
Réalisations	• Création de 16 coopératives dans divers secteurs : -Aliments pour animaux : "SCOOPS ANADOUM" - Ananas ; "SCOOPS AUDOU" - Aubergine ; "SCOOPS CADOU" - Cacao ; "SCOOPS MAÏSDOUM" - Maïs ; "SCOOPS MANIDOUM" - Manioc ; "SCOOPS PALMDOUM" - Huile de palme ; "SCOOPS PIMENT BIO" - Poivre ; "SCOOPS PLANTAIN DE DMTG" - Plantain ; "SCOOPS TOUDOUM" - Tournesol ; -L'agriculture : "COOPS POISSON BIO" - pisciculture ; SCOOPS BON MIEL - apiculture ; SCOOPS LE PORCIN DE DOUMANTANG - élevage de porcs ; SCOOPS POULDOUM - élevage de volailles ; -Artisanat : "SCOOPS ARTIDOUM" -Services : "SCOOPS Services de Doum" - Services ; "SCOOPS LES TRANSPORTEURS" - Transports • Organisation de plusieurs campagnes de sensibilisation à l'ESS • Signature d'un accord de partenariat avec la municipalité de Doumaintang • Participation à FORA'ESS, le premier forum panafricain sur l'ESS • Réunions régulières pour rendre compte des activités de la coopérative • Réalisation de plusieurs visites de terrain dans des fermes et des plantations coopératives • Formation continue, éducation et soutien aux coopératives, à leurs membres et aux femmes dans les zones rurales.

OLANGUINA RELESS

Resume de la pratique	Olanguina est une municipalité et une commune située dans la région du Centre du Cameroun, dans le département de la Méfou-et-Afamba. En 2022, grâce aux efforts de collaboration entre le FORESSCAM, l'ONG PFAC et la municipalité d'Olanguina, RELESS Olanguina a été créé pour promouvoir l'ESS dans la région d'Afamba. Actuellement, RELESS Olanguina comprend 13 coopératives enregistrées, avec 2 autres en cours d'enregistrement, opérant dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des services. L'objectif de RELESS Olanguina est de sensibiliser les communautés villageoises et d'identifier les activités génératrices de revenus spécifiques à chaque secteur et à chaque village. En organisant ces activités en sociétés coopératives simplifiées, RELESS Olanguina améliore la visibilité économique locale et répond aux défis auxquels la communauté locale est confrontée.
Objectifs	• Promouvoir et mettre en œuvre le concept ESS dans le district d'Olanguina, en favorisant le développement de coopératives et d'activités génératrices de revenus afin de lutter contre l'exode rural et d'encourager l'emploi local. • Encourager la fraternité, la solidarité et l'entrepreneuriat social parmi les membres tout en plaidant pour le développement durable et la protection de l'environnement. • Lutter contre la pauvreté et améliorer les conditions de vie par la promotion d'emplois décents, de marchés coopératifs locaux et d'une sécurité sociale universelle. • Soutenir et évaluer les organisations membres, professionnaliser les jeunes et renforcer les activités à forte intensité de main-d'œuvre. • Collaborer avec le gouvernement camerounais et les autorités locales sur des projets liés à l'ESS et coopérer avec des organisations nationales et internationales afin de garantir de nouveaux marchés aux producteurs.

Structure et gouvernance	La structure de gouvernance du RELESS Olanguina comprend une assemblée générale, un bureau local de coordination et des bureaux de gestion des villages. L'assemblée générale est composée de représentants des membres des quinze coopératives. Le Bureau de Coordination Local est le principal organe de gestion dirigé par un président. Le RELESS Olanguina dispose également de bureaux de gestion de village qui constituent la base de toutes les opérations du RELESS.
Activités	RELESS d'Olanguina apporte un soutien technique aux projets d'ESS, nouveaux ou en cours, et encourage la collaboration entre les membres du réseau, les entreprises locales, les autorités et les institutions. Il organise également des sessions de formation, des ateliers et des événements pour renforcer les compétences des acteurs locaux de l'ESS. Le réseau soutient la création de nouvelles coopératives, adapte les solutions aux besoins spécifiques de la communauté et lance régulièrement des campagnes de sensibilisation pour promouvoir les projets d'ESS.
Réalisations	• Création de 13 coopératives dans différents secteurs : - Agroalimentaire : "SCOOPS VERASSA" (verger) ; "SCOOPS PROPLASSA" (plantain) ; "SCOOPS PROCASSA" (cacao) ; "SCOOPS PROMANASSA" (manioc) ; "SCOOPS PROMACASSA" (macabo) ; "SCOOPS PROPISSA" (poivre) ; "SCOOPS PROMASSA" (maïs) ; „ SCOOPS PROANASSA" (ananas). - Agriculture : SCOOPS PROPOISSA (pisciculture) ; SCOOPS PROPORASSA (élevage de porcs) SCOOPS PROPOULSSA (élevage de volailles) -Services : SCOOPS DRISTRASSA (distribution), SCOOPS SERASSA (services) • Création d'un marché coopératif à Olanguina. • Développement du projet de maison coopérative camerounaise à Olanguina. • Lancement de plusieurs campagnes de sensibilisation à l'ESS • Réunions régulières pour rendre compte des activités de la coopérative. • Visites sur le terrain dans les fermes et les plantations des coopératives. • Formation continue, éducation et soutien aux coopératives, à leurs membres et aux femmes dans les zones rurales.

PARTIE 2

ANALYSE DES BESOINS EN MATIERE D'ENTREPRENEURIAT FEMININ DANS LES ZONES RURALES DU CAMEROUN

I. L'ESPRIT D'ENTREPRISE DES FEMMES DANS LES ZONES RURALES AU CAMEROUN

La croissance de l'entrepreneuriat féminin sur le continent africain est un phénomène incroyablement prometteur. Étant donné le caractère informel des économies africaines, il est impossible de définir avec précision la proportion de femmes entrepreneurs. Cependant, selon certaines études, le pourcentage de femmes adultes impliquées dans des activités entrepreneuriales en Afrique se situe entre 26 % et 58 %.²⁴

D'autres études indiquent que l'Afrique est la première région du monde en termes de nombre de femmes propriétaires d'entreprises. Les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'être chefs d'entreprise, puisqu'elles représentent 58 % de la population des travailleurs indépendants du continent.²⁵ En 2021, l'indice Master Card pour l'entrepreneuriat féminin a révélé que les scores les plus élevés de l'entrepreneuriat féminin en Afrique se trouvent au Botswana (56,3), en Afrique du Sud (54,9), au Ghana (52,1), à Madagascar (44,3), au Nigéria (43,8) et en Éthiopie (43,8).²⁶ D'autres études placent également le Cameroun au troisième rang des pays d'Afrique comptant le plus de femmes entrepreneurs, après le Nigeria et l'Afrique du Sud.²⁷

Si la plupart des femmes africaines chefs d'entreprise sont poussées par la nécessité, certaines d'entre elles sont des chefs d'entreprise très prospères qui gèrent des entreprises internationales. De plus en plus, en Afrique, les femmes entrepreneurs par nécessité se transforment en entrepreneurs de marché. Avec l'essor de l'entrepreneuriat numérique et un nombre croissant de femmes instruites, le continent devrait connaître une augmentation significative du nombre de femmes entrepreneurs internationales dans un avenir proche.

Bien que la majorité des entreprises féminines en Afrique soient des microentreprises opérant dans le secteur informel, leur contribution au développement socio-économique est substantielle. On estime que les entreprises

²⁴ Chrysostome, Elie Virgile, Helena Barnard, et Lavagnon Ika. "Examiner les aspects non explorés de l'entrepreneuriat féminin dans le contexte africain". *Journal of African Business* 25, no. 1 (2024) : 1-8. <https://doi.org/10.1080/15228916.2023.2278009>.

²⁵ Banque mondiale. *Les femmes, l'entreprise et le droit 2021*. Washington, D.C. : Banque mondiale, 2021.

²⁶ *Indice Mastercard des femmes entrepreneurs 2021*. New York : Mastercard, 2021.

²⁷ France24. "Les femmes entrepreneurs au Cameroun surmontent de multiples obstacles". Publié en 2020. Disponible à l'adresse : <https://www.france24.com/en/africa/20201009-female-entrepreneurs-in-cameroon-overcome-multiple-hurdles>.

féminines contribuent à l'économie africaine à hauteur de 300 milliards de dollars américains, soit environ 16 % du produit intérieur brut (PIB) de l'Afrique.²⁸ De nombreux auteurs ont observé que les femmes entrepreneurs contribuent à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration du bien-être des ménages. L'entrepreneuriat féminin permet également de lutter contre les inégalités entre les sexes et constitue un modèle pour les jeunes filles, contribuant ainsi à réduire l'écart entre les hommes et les femmes à long terme.²⁹

En outre, l'entrepreneuriat féminin contribue à l'épanouissement professionnel et social, à l'estime de soi et au bien-être émotionnel des femmes.³⁰ Le rôle des femmes est encore plus central dans les économies rurales et informelles et dans l'agriculture, où elles représentent près de la moitié de la main-d'œuvre, ce qui met en évidence leurs effets sur la sécurité alimentaire, la résilience au changement climatique et l'autonomisation économique, tant au niveau des ménages que des communautés.³¹

Néanmoins, les femmes en Afrique sont encore négligées en termes d'alphabétisation fonctionnelle, de compétences financières, de connaissances en matière de durabilité et d'opportunités en matière de technologies (vertes). Même si l'égalité d'accès à l'éducation est de plus en plus une réalité dans la plupart des communautés rurales, il existe encore des disparités entre les sexes : les femmes exerçant une activité indépendante ont, dans l'ensemble, suivi moins d'années d'études que les hommes exerçant une activité indépendante, et les entrepreneurs masculins ont souvent des compétences techniques plus élevées.³²

Au Cameroun, les femmes disposent d'un potentiel relativement important, puisqu'elles représentent plus de 50,5 % de la population.³³ Pourtant, le Cameroun reste une société profondément patriarcale, où les femmes sont censées s'occuper du foyer et des enfants. En termes d'égalité des sexes, le Cameroun occupe la 148e place sur 191 pays, avec un indice de 0,565, dépassant la moyenne mondiale de 0,465.³⁴

²⁸ Chrysostome, Elie Virgile, Helena Barnard, et Lavagnon Ika. "Examiner les aspects non explorés de l'entrepreneuriat féminin dans le contexte africain", 2024.

²⁹ Elie Virgile Chrysostome, Helena Barnard & Lavagnon Ika, 2024.

³⁰ Okah-Efogo, F., et G. T. Timba. "Entrepreneuriat féminin et croissance au Cameroun". *African Journal of Economic and Management Studies* 6, no. 1 (2015) : 107-119. <https://doi.org/10.1108/AJEMS-10-2012-0067>.

³¹ Banque mondiale. *Rapport sur le développement dans le monde 2018 : Apprendre à réaliser les promesses de l'éducation*. Washington, D.C. : Banque mondiale, 2018.

³² Banque mondiale. *Les femmes, l'entreprise et le droit 2021*. Washington, D.C. : Banque mondiale, 2021.

³³ Nkafu Policy Institute. *Examen de la création d'entreprises au Cameroun du point de vue des femmes*, 2020. Disponible à l'adresse : <https://nkafu.org/examining-business-creation-in-cameroon-from-the-perspective-of-women/>.

³⁴ Nations Unies. *Rapport annuel pour le Cameroun, 2023*. New York : Nations Unies, 2023.

Conformément à l'évolution des rôles des hommes et des femmes au Cameroun depuis la pré colonisation jusqu'à aujourd'hui, on peut observer que les femmes dans l'Afrique traditionnelle étaient des acteurs économiques importants dont le rôle ne se limitait pas à la reproduction et aux tâches ménagères. Cette situation changera avec la colonisation, qui affectera l'organisation sociale et sapera l'importance des femmes. Après l'indépendance du pays, les diverses politiques et programmes mis en place ont porté leurs fruits. De plus en plus de femmes camerounaises sortent de la sphère domestique et se forment des carrières réussies dans le monde de l'entrepreneuriat, tant dans les zones urbaines que rurales. Il existe au Cameroun de nombreux modèles et réussites féminines qui brisent les stéréotypes et encouragent l'esprit d'entreprise chez les femmes.³⁵

Malgré plus de cinq décennies de politiques et d'activités de développement du genre, les femmes camerounaises restent sous-représentées parmi les entrepreneurs. Bien que la contribution des femmes à la croissance économique ait été reconnue par plusieurs études, il existe toujours un fossé entre les entreprises détenues par des femmes et celles détenues par des hommes en ce qui concerne les performances des entreprises, ce qui témoigne d'un accès inégal aux compétences entrepreneuriales et à une éducation et une formation de qualité. Cet écart est plus prononcé dans les zones rurales où la situation des femmes, leur éducation et leur milieu socio-économique sont moins favorables que dans les zones urbaines.

La dynamique entrepreneuriale dans le secteur informel au Cameroun montre une prédominance des petites entreprises individuelles ou familiales. L'économie informelle n'est pas enregistrée légalement, ne dispose pas d'une main-d'œuvre régulière jouissant de droits et de la liberté d'association, et ne dispose pas de fonds de roulement suffisants pour soutenir la protection sociale et les prestations de santé des employés. Ces caractéristiques de l'économie informelle empêchent les femmes issues des zones rurales de s'engager dans des activités plus risquées et plus rentables et les empêchent de développer leurs compétences.³⁶ En règle générale, la segmentation des secteurs formel et informel est souvent liée aux différences sociales et aux niveaux d'éducation.

³⁵ Foleu, Luc, Gêrôme Menzapo et Aline Priso. *Les femmes entrepreneurs au Cameroun*. 2022. Disponible à l'adresse : https://www.researchgate.net/publication/361392749_Women_Entrepreneurs_in_Cameroon

³⁶ Association africaine des entrepreneurs. *Identifier l'importance de l'organisation de groupe pour le financement des femmes entrepreneurs dans les zones rurales : Une étude de cas du Centre de promotion de la femme et de la famille de Mokolo au Cameroun*. 2023. Disponible à l'adresse : <https://aaeffrica.org/cameroon/identifying-the-importance-of-group-organisation-for-financing-women-entrepreneurs-in-rural-areas-a-case-study-of-the-mokolo-women-and-family-promotion-centre-in-cameroon/>.

Ainsi, au Cameroun, on peut classer les femmes entrepreneurs en fonction de la dualité qui existe entre les zones urbaines et rurales. D'une part, les "femmes d'affaires modernes" urbaines ayant reçu une éducation occidentale et, d'autre part, les femmes entrepreneurs rurales. En raison de leur situation socio-économique, la capacité des femmes à entreprendre des activités entrepreneuriales dans les zones rurales est plus limitée. Les faibles niveaux d'analphabétisme et d'éducation, le manque de formation, la maîtrise insuffisante et l'expérience de la gestion d'entreprise font partie des obstacles.³⁷

L'esprit d'entreprise des femmes dans les zones rurales est principalement axé sur des activités subalternes et à faible rendement dans le cadre de l'économie informelle. Les moyens de subsistance disponibles étant limités, de nombreuses femmes sont contraintes de s'engager dans ces activités économiques informelles, qui n'offrent que peu de choses en termes de productivité, de rendement ou de protection sociale. En outre, les femmes ont souvent du mal à séparer les responsabilités de leur entreprise des tâches ménagères. Bien que de nombreuses femmes rurales exploitent leur propre entreprise, leur potentiel entrepreneurial reste largement méconnu et sous-utilisé.³⁸

En outre, les femmes des zones rurales sont confrontées aux difficultés rencontrées par tout entrepreneur au Cameroun. Selon l'enquête menée par l'Institut national de la statistique (INS), le premier obstacle à l'entrepreneuriat est la fiscalité, suivie des formalités administratives et des barrières au niveau local (34,2 %). Les débouchés (18,1 %), la corruption (18,1 %), l'insuffisance d'énergie et d'eau (17,4 %) sont également des obstacles à la création d'entreprise. Enfin, les problèmes de financement - accès au crédit, coût du financement et autres défis financiers - persistent (30,7%).³⁹ Au Cameroun, les banques et les institutions de microfinance sont essentiellement concentrées dans les zones urbaines et les femmes rurales sont les plus touchées par cette approche, car les produits et services financiers tiennent peu compte de leurs contraintes financières et culturelles. À titre d'exemple, seulement 10 % des femmes camerounaises ont un compte dans une institution financière formelle, contre 18 % des hommes.⁴⁰

³⁷ Ibid

³⁸ Ibid.

³⁹ Revue internationale pour le développement rural - Rural 21. *Obstacles à l'émergence financière des femmes au Cameroun*, 2023. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.rural21.com/english/from-our-partners/detail/article/obstacles-to-financial-emergence-of-women-in-cameroon.html>.

⁴⁰ Nkafu Policy Institute. *L'entrepreneuriat, les jeunes et l'inclusion économique des femmes au Cameroun*. 2022. Disponible à l'adresse : <https://nkafu.org/entrepreneurship-youths-and-women-economic-inclusion-in-cameroon/>.

Cependant, certains des avantages des petites entreprises dans les zones rurales ne doivent pas être sous-estimés. Pour les femmes issues des zones rurales, les petites entreprises et d'autres formes économiques présentent plusieurs avantages, tels que des horaires de travail flexibles, tandis qu'avec des postes de travail à domicile ou à proximité, elles ont moins d'obstacles à l'entrée sur les marchés. C'est pourquoi les entreprises féminines se concentrent souvent sur la vente d'artisanat, de produits agricoles, de produits de la pêche et de l'élevage, sur la transformation des aliments, sur la vente de biens et de services pour les marchés locaux.⁴¹

Dans ce contexte, les entreprises rurales de femmes et les autres formes d'économie font partie intégrante de l'ESS. Elles font partie de l'histoire de l'ESS, sont basées localement, emploient et responsabilisent les communautés, créent des emplois et ont un impact social et écologique sur les zones et les régions dans lesquelles elles opèrent. Les données disponibles le confirment également. Les femmes camerounaises contribuent à l'innovation, à la création d'emplois et au développement économique de leurs communautés rurales. Les femmes issues des zones rurales contribuent énormément à la quasi-totalité des produits alimentaires destinés à nourrir les zones urbaines. La création et l'expansion d'entreprises rurales et d'autres ESS est un moyen efficace d'être autonome pour les femmes travaillant dans les secteurs formel et informel. Elles peuvent donc être qualifiées d'entreprises sociales et vertes ou de dirigeantes et membres de coopératives, de groupes d'intérêt commun, d'organisations à base communautaire et d'autres structures d'ESS au sens de la législation camerounaise.

En outre, les femmes issues des zones rurales sont impliquées dans de nombreuses activités génératrices de revenus et dans divers projets qui contribuent à accroître la richesse nationale du pays tout en créant des emplois qui favorisent la promotion des femmes et de la famille.⁴² Même si les données sur les entreprises féminines, les autres formes d'ESS et leur impact sont rares et incohérentes, les entreprises appartenant à des femmes et les autres formes d'ESS créent plus d'emplois pour les femmes que les entités appartenant à des hommes au Cameroun. Par exemple, les entreprises détenues par des hommes comptaient entre 1 et 7 femmes

⁴¹ Association africaine des entrepreneurs. *Identifier l'importance de l'organisation de groupe pour le financement des femmes entrepreneurs dans les zones rurales : Une étude de cas du Centre de promotion de la femme et de la famille de Mokolo au Cameroun*. 2023

⁴² Nkafu Policy Institute. *Examen de la création d'entreprises au Cameroun du point de vue des femmes*, 2020.

dans leurs effectifs, tandis que les entreprises détenues par des femmes comptaient entre 2 et 15 femmes dans leurs effectifs.⁴³

Néanmoins, plusieurs défis, tels que l'accès au capital, le soutien technique, l'infrastructure locale, etc., doivent encore être relevés au Cameroun pour libérer le potentiel de transformation des femmes et l'autonomisation des femmes par le biais de l'entrepreneuriat dans les zones rurales.⁴⁴ Garantir l'égalité d'accès des femmes aux ressources économiques, y compris la terre, le crédit, la science et la technologie, la formation professionnelle, l'information, la communication et les marchés comme moyen de faire progresser l'autonomisation des femmes et des filles est d'autant plus nécessaire aujourd'hui en raison des impacts sociaux, environnementaux et économiques urgents du changement climatique, considéré comme un "multiplicateur de menaces" avec des risques élevés pour leurs moyens de subsistance, leur sécurité et leur santé.⁴⁵

Dans ce contexte, RELESS, en tant que réseau ascendant, et les autres structures de l'ESS jouent un rôle essentiel en aidant les femmes entrepreneurs rurales et en relevant leurs défis persistants. Ils aident les femmes rurales à gagner leur vie en développant leurs entreprises sociales et vertes, leurs coopératives et d'autres formes d'ESS, en aidant à mobiliser et à canaliser les ressources locales, en fournissant l'éducation, les compétences, la formation et les marchés pour répondre aux besoins des communautés rurales et des femmes. En fait, la majorité des membres des coopératives et autres formes d'ESS dans le RELESS sont des femmes issues de zones rurales, tandis qu'une grande partie des coopératives sont dirigées par des femmes.

⁴³ Association africaine des entrepreneurs. *Identifier l'importance de l'organisation de groupe pour le financement des femmes entrepreneurs dans les zones rurales : Une étude de cas du Centre de promotion de la femme et de la famille de Mokolo au Cameroun*. 2023

⁴⁴ Foleu, Luc, Gérôme Menzapo et Aline Priso. *Les femmes entrepreneurs au Cameroun*. 2022.

⁴⁵ ONU Femmes. *Le progrès des femmes à travers le monde 2022 : l'égalité des sexes dans un monde en mutation*. New York : ONU Femmes, 2022.

RECHERCHE PRIMAIRE

Pour bien comprendre l'ESS au Cameroun et le rôle de l'entrepreneuriat féminin dans les zones rurales, les partenaires du projet GREASE ont mené des recherches primaires sur le terrain entre avril et juillet 2024. Comme présenté, les données sur l'entrepreneuriat féminin au Cameroun sont rares et incohérentes, tandis que les données sur l'entrepreneuriat rural féminin et leur contribution à l'ESS sont presque inexistantes. Notamment, cette étude comble une lacune importante dans la recherche et la littérature relatives à l'écosystème de l'ESS au Cameroun.

La recherche sur le terrain vise en outre à compléter les conclusions des études existantes sur l'écosystème de l'ESS et l'entrepreneuriat féminin en se concentrant sur les femmes rurales en tant que contributrices essentielles à ce secteur. Les femmes issues des zones rurales sont la force motrice de l'ESS au Cameroun et représentent le plus grand potentiel et la plus grande chance de développement de l'écosystème de l'ESS. Ainsi, la recherche primaire examine la disponibilité et l'accessibilité du contenu éducatif et des programmes adaptés aux femmes et aux éducateurs de l'ESS en tant que partie importante de l'écosystème.

Enfin, la recherche primaire examine les mécanismes d'appui existants pour les femmes issues des zones rurales et définit les besoins et les domaines pour fournir un soutien supplémentaire aux femmes et aux formateurs dans l'ESS, en mettant l'accent sur le renforcement des compétences du projet GREASE. Les données collectées décrivent la situation actuelle des femmes rurales et des formateurs, ainsi que leurs besoins en matière d'ESS pour soutenir l'entrepreneuriat féminin dans les zones rurales. D'une manière générale, les analyses de données fournissent également des informations précieuses pour d'autres ONG, parties prenantes et acteurs de l'ESS, afin d'améliorer le soutien aux femmes entrepreneurs rurales et le développement durable de l'ESS en fonction de leurs besoins et de ceux des communautés rurales au Cameroun.

Les principaux groupes cibles de la recherche sur le terrain sont les suivants :

1. Femmes entrepreneurs et dirigeantes de coopératives et d'autres formes d'ESS dans les zones rurales.
2. Les parties prenantes et les acteurs de l'ESS, tels que les institutions gouvernementales, les partenaires techniques et financiers, les donateurs et les organisations de soutien.

3. Éducateurs, formateurs et autres professionnels de l'ESS travaillant avec les femmes dans les zones rurales et les institutions pour la mise en place de structures d'ESS.

Les données ont été recueillies au moyen d'une combinaison de questionnaires en ligne et hors ligne. Les questionnaires en ligne contenaient des questions à choix multiples, permettant aux répondants de choisir parmi des options prédéfinies, tandis que les enquêtes en personne comprenaient des questions à choix multiples, mais aussi des questions ouvertes, permettant des réponses plus riches et plus approfondies. Cette approche a permis d'obtenir des informations diverses et de qualité pour l'analyse. Les questionnaires en personne ont été utilisés principalement avec des femmes entrepreneurs rurales, car les questions ouvertes étaient moins adaptées à ce groupe démographique. Par conséquent, des questions fermées ont été posées à ces personnes. Par ailleurs, la réalisation de questionnaires en ligne auprès de femmes rurales a posé des problèmes en raison de l'accès limité à l'électricité et à l'internet dans ces régions. Par conséquent, tous les questionnaires destinés aux femmes rurales ont été administrés en personne, tandis que ceux destinés aux parties prenantes et aux formateurs ont été administrés principalement en personne, mais aussi en ligne.

Les questionnaires ont été adaptés aux groupes cibles spécifiques, offrant des perspectives différentes sur les besoins des femmes rurales. Cependant, ils ont tous abordé les mêmes domaines cruciaux :

- Accès à l'information sur les programmes de soutien aux femmes entrepreneurs en milieu rural.
- Approches de la collaboration avec les femmes entrepreneurs en milieu rural.
- Participation à des programmes de soutien.
- Différentes formes de soutien reçus.
- Défis rencontrés par les femmes entrepreneurs en milieu rural.
- Besoins des femmes entrepreneurs en milieu rural.
- Perspectives concernant leurs entreprises et structures de l'ESS.

Au total, la recherche sur le terrain a impliqué 410 participants, dont

- 280 femmes entrepreneurs issues des zones rurales de 15 municipalités et de 3 régions du Cameroun.
- 30 parties prenantes et acteurs de l'ESS.

- 50 professionnels de l'ESS travaillent avec des femmes dans les zones rurales, y compris des éducateurs, des formateurs, des ONG et d'autres organisations de soutien.
- 50 formateurs et aspirants formateurs travaillant avec les institutions pour mettre en place les structures de l'ESS : RELESS, RERESS et REDESS.

Nous présentons ci-dessous les résultats de l'enquête et les principales conclusions en détail.

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE - FEMMES ENTREPRENEURS DANS LES ZONES RURALES

L'enquête met en évidence plusieurs problèmes clés auxquels sont confrontées les femmes entrepreneurs rurales au Cameroun. Elles n'ont pas accès à l'information sur les programmes de soutien et préfèrent une collaboration en personne. Seulement 20 % d'entre elles ont bénéficié d'un soutien, principalement sous la forme d'une formation. Les femmes sont confrontées à des défis importants en raison de la nécessité d'un soutien accru de la part des institutions publiques et du système d'économie sociale, ainsi que des déficits de compétences en matière de finances et de gestion. Ces femmes ont besoin d'un soutien complet à l'entrepreneuriat social et vert dans tous les domaines et d'un renforcement de leurs compétences. En outre, seuls 15 % ont une vision stratégique pour leurs entreprises et autres formes d'ESS, 67 % ont une vision opérationnelle et 17 % n'ont aucune vision.

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE - PARTIES PRENANTES ET ACTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU CAMEROUN

L'enquête révèle qu'aucune institution ne dispose d'un programme de soutien spécifique pour les femmes rurales et que la formation est le seul soutien que certaines femmes ont reçu, se limitant à l'éducation et à la sensibilisation, sans aucun impact selon tous les acteurs interrogés. Selon les parties prenantes, les principaux défis auxquels sont confrontées les femmes entrepreneurs en milieu rural sont la rareté des possibilités de formation, l'accès difficile à l'électricité et à l'internet dans les zones rurales, et le manque d'une vision stratégiques pour les entreprises. La plupart des institutions estiment que les femmes ont besoin de plus de financement, d'équipement et de soutien pour améliorer leurs compétences en matière de gestion, de mise en réseau et de mobilisation des ressources.

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE - ÉDUCATEURS TRAVAILLANT AVEC DES FEMMES RURALES

L'enquête révèle que les éducateurs ignorent largement l'existence de programmes ou de ressources éducatives spécifiquement adaptés aux femmes entrepreneurs issues des zones rurales au Cameroun, et qu'il est difficile d'accéder à des informations sur de tels programmes. Les éducateurs identifient les principaux défis auxquels sont confrontées les femmes rurales comme l'absence ou le manque de soutien, les problèmes financiers, un environnement difficile et un manque de vision. La plupart des éducateurs n'ont pas encore participé à des programmes exclusivement destinés aux femmes entrepreneurs.

Les éducateurs soulignent la nécessité d'une spécialisation dans les chaînes de valeur, le développement et le suivi de projets, la gestion, le leadership, les questions de genre et d'environnement, le mentorat, le soutien par les pairs et l'assistance des organisations. Ils suggèrent de multiplier et de populariser les programmes, de mettre en œuvre des initiatives ambitieuses de renforcement des capacités dans toutes les régions, de fournir des ressources documentaires et techniques et de soutenir la mobilisation des ressources financières.

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE - FORMATEURS ET AUTRES PROFESSIONNELS TRAVAILLANT AVEC DES INSTITUTIONS POUR METTRE EN PLACE DES STRUCTURES D'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Il y a une pénurie importante de formateurs ayant l'expertise nécessaire pour soutenir ces femmes, avec seulement 10 % d'entre eux ayant plus de 10 ans d'expérience. Parmi les formateurs et les professionnels disponibles, aucun n'était au courant de l'existence de programmes spécifiquement conçus pour les femmes entrepreneurs en milieu rural, et ils ont fait état d'un accès limité à l'information sur les ressources et les programmes éducatifs. Seuls quelques formateurs ont participé activement à des initiatives visant à soutenir les femmes rurales, la plupart d'entre eux se souvenant seulement d'avoir participé à des missions de sensibilisation menées par le gouvernement.

Les formateurs ont identifié plusieurs défis auxquels sont confrontées les femmes entrepreneurs en milieu rural, notamment le manque de fonds, l'insuffisance des programmes de création et de développement des entreprises sociales, le manque de connaissances en matière de gestion des entreprises sociales et vertes, et le soutien inadéquat des institutions publiques et du système de l'économie sociale. L'enquête indique également que les formateurs eux-mêmes sont confrontés à des difficultés



telles que l'accès limité aux informations pertinentes, le manque de financement et les programmes qui ne correspondent pas aux besoins locaux.

RÉSUMÉ DE LA RECHERCHE PRIMAIRE

Les enquêtes menées auprès des femmes entrepreneurs, des parties prenantes, des éducateurs et des formateurs au Cameroun révèlent plusieurs lacunes critiques et des défis communs concernant l'entrepreneuriat des femmes rurales.

Un manque important d'accès aux programmes de soutien et aux ressources est identifié dans tous les groupes cibles. Les femmes entrepreneurs ont des difficultés à trouver des informations sur le soutien disponible, et les parties prenantes confirment qu'il n'y a pas d'initiatives institutionnelles ciblées spécifiquement conçues pour les femmes rurales. En outre, il y a une grave pénurie de formateurs ayant l'expertise nécessaire pour soutenir ces femmes, avec seulement 10 % des formateurs ayant plus de 10 ans d'expérience, et la plupart des formateurs n'ayant pas connaissance de programmes adaptés aux femmes entrepreneurs rurales.

Il existe un consensus sur la nécessité d'une formation complète et d'un développement des compétences. Les femmes entrepreneurs expriment le besoin d'un plus grand nombre d'opportunités de formation, tandis que les éducateurs soulignent l'importance d'une formation spécialisée dans des domaines clés tels que la gestion, le leadership, l'entrepreneuriat social et écologique. Cette reconnaissance commune de l'importance de la formation souligne le besoin pressant de programmes capables d'améliorer efficacement les compétences des femmes entrepreneurs rurales.

Les femmes et les parties prenantes constatent un manque de vision stratégique chez les femmes rurales, auquel s'ajoutent des difficultés financières. De même, les parties prenantes et les éducateurs s'accordent sur la nécessité d'augmenter les financements et les ressources pour soutenir la croissance des entreprises. La préférence des femmes pour une collaboration en personne correspond aux appels des éducateurs en faveur d'un mentorat et d'un soutien par les pairs, soulignant l'importance de créer des réseaux pour améliorer la mobilisation des ressources et le soutien global aux femmes et aux éducateurs.

CONCLUSION

L'étude souligne le parcours de l'ESS camerounaise qui, malgré ses riches fondements historiques dans les activités solidaires, n'a commencé à évoluer que récemment. Si la reconnaissance officielle de l'ESS et l'élaboration de lois et de politiques, notamment la création du MINPMEESA, ont permis d'adopter une approche structurée du secteur, d'importants défis restent à relever. La compréhension du modèle hybride de l'ESS, qui intègre des objectifs économiques, sociaux et environnementaux, est encore limitée. Le secteur de l'ESS n'est identifié qu'aux coopératives et aux mutuelles, ce qui limite sa croissance et sa capacité à traiter des questions socio-économiques plus larges.

L'une des innovations sociales les plus marquantes dans le paysage de l'ESS au Cameroun est la création du RELESS. Initialement préconisé par les ONG PFAC et FORESSCAM, le RELESS est devenu une pierre angulaire de l'ESS. Avec 294 RELESS opérant dans les dix régions du pays, ces réseaux ont considérablement amélioré les économies locales en soutenant les coopératives, les entreprises sociales et les organisations communautaires. Ils mobilisent efficacement les ressources et adaptent les pratiques de l'ESS aux besoins locaux, aident à soutenir les nouvelles entités de l'ESS, et défendent et sensibilisent à l'ESE dans tous les coins du pays. Cependant, le succès de RELESS met en évidence des domaines à améliorer, notamment la nécessité d'une approche plus uniforme de la gouvernance et de la gestion, de programmes de soutien et de ressources ciblés, et de l'enrichissement du pool de connaissances et de compétences des formateurs et des éducateurs en matière d'ESS.

Dans ce contexte, le rôle des femmes rurales entrepreneurs dans le cadre de l'ESS est particulièrement important mais reste sous-utilisé. Malgré leur contribution aux économies locales par le biais de l'entrepreneuriat, les femmes rurales sont confrontées à des obstacles considérables, notamment un accès limité aux programmes de soutien, des possibilités de formation inadéquates et des contraintes financières. La recherche primaire menée sur le terrain dans le cadre du projet GREASE a permis de mettre en lumière ces problèmes et de combler les lacunes des données existantes. Elle a permis d'identifier des domaines critiques à améliorer, tels que l'amélioration de la disponibilité d'un contenu éducatif adapté par le biais de programmes spécialisés dans la gestion, le leadership et l'entrepreneuriat social et vert, l'augmentation du soutien financier et la promotion d'une vision stratégique et de la création d'un réseau parmi les femmes entrepreneurs rurales.

BIBLIOGRAPHIE

1. Association africaine des entrepreneurs. *Identifier l'importance de l'organisation de groupe pour le financement des femmes entrepreneurs dans les zones rurales : Une étude de cas du Centre de promotion de la femme et de la famille de Mokolo au Cameroun*. 2023. Disponible à l'adresse : <https://aaeafrica.org/cameroon/identifying-the-importance-of-group-organisation-for-financing-women-entrepreneurs-in-rural-areas-a-case-study-of-the-mokolo-women-and-family-promotion-centre-in-cameroon/>.
2. Groupe de la Banque africaine de développement. *Évaluation de l'assistance du Groupe de la Banque au secteur de l'agriculture et du développement rural, 1996-2004*. 2008.
3. Chrysostome, Elie Virgile, Helena Barnard, et Lavagnon Ika. "Examiner les aspects non explorés de l'entrepreneuriat féminin dans le contexte africain". *Journal of African Business* 25, no. 1 (2024) : 1-8. <https://doi.org/10.1080/15228916.2023.2278009>.
4. Décret sur la structure et le fonctionnement du réseau des unités d'économie sociale, n° 2020/001.
5. Foleu, Luc, Gérôme Menzopo et Aline Priso. *Les femmes entrepreneurs au Cameroun*. 2022. Disponible à l'adresse : [https://www.researchgate.net/publication/361392749 Women Entrepreneurs in Cameroon](https://www.researchgate.net/publication/361392749_Women_Entrepreneurs_in_Cameroon).
6. France24. "Les femmes entrepreneurs au Cameroun surmontent de multiples obstacles". Publié en 2020. Disponible à l'adresse : <https://www.france24.com/en/africa/20201009-female-entrepreneurs-in-cameroon-overcome-multiple-hurdles>.
7. Alliance coopérative internationale (ACI). *Rapport annuel*. 1996.
8. Revue internationale pour le développement rural - Rural 21. "Obstacles à l'émergence financière des femmes au Cameroun". 2023. Disponible à l'adresse : <https://www.rural21.com/english/from-our-partners/detail/article/obstacles-to-financial-emergence-of-women-in-cameroon.html>.
9. Organisation internationale du travail (OIT). *Développements récents dans la législation et la politique de l'économie sociale au Cameroun*. 2020. Disponible à l'adresse : <https://www.ilo.org/resource/article/recent-developments-cameroons-social-economy-law-and-policy>.
10. Loi n° 2019/004 du 25 avril 2019, *loi-cadre régissant l'économie sociale au Cameroun*.
11. Loi n° 2019/004 du 25 avril 2019, *loi-cadre régissant l'économie sociale au Cameroun*. Voir aussi : RIPESS. "RAESS : Avancer sur la voie de l'économie sociale et solidaire au

- Cameroun, 2022. " Disponible sur : <https://www.riposs.org/raess-moving-forward-on-the-social-solidarity-economy-pathway-in-cameroon/?lang=en> .
12. Ministère des petites et moyennes entreprises, de l'économie sociale et de l'artisanat (MINPMEESA). *Cadre réglementaire*. 2024. Disponible à l'adresse : <https://www.minpmeesa.cm/site/en/social-economy/regulatory-framework/>
 13. Nkafu Policy Institute. *Examen de la création d'entreprises au Cameroun du point de vue des femmes*. 2020. Disponible à l'adresse : <https://nkafu.org/examining-business-creation-in-cameroon-from-the-perspective-of-women/>
 14. Nkafu Policy Institute. *L'entrepreneuriat, les jeunes et l'inclusion économique des femmes au Cameroun*. 2022. Disponible à l'adresse : <https://nkafu.org/entrepreneurship-youths-and-women-economic-inclusion-in-cameroon/> .
 15. Okah-Efogo, F., et G. T. Timba. "Entrepreneuriat féminin et croissance au Cameroun". *African Journal of Economic and Management Studies* 6, no. 1 (2015) : 107-119. <https://doi.org/10.1108/AJEMS-10-2012-0067> .
 16. RAO/Coopération. *L'économie sociale et solidaire au Cameroun / Guide de capitalisation* 18. 2018.
 17. RIPESS. "RAESS : Avancer sur la voie de l'économie sociale et solidaire au Cameroun, 2022".
 18. Suwun, R. B. *Youth Empowerment in Cameroon : Le plan triennal spécial jeunes*. 2018. Disponible à l'adresse : <https://socialprotection.org/> .
 19. Nations Unies. *Rapport annuel pour le Cameroun*. 2023. New York : Nations Unies.
 20. Nations Unies. "Résolution 77/281. 18 avril 2023.
 21. ONU Femmes. *Le progrès des femmes à travers le monde 2022 : l'égalité des sexes dans un monde en mutation*. New York : ONU Femmes, 2022.
 22. Banque mondiale. *Les femmes, l'entreprise et le droit 2021*. Washington, D.C. : Banque mondiale, 2021.
 23. Banque mondiale. *Rapport sur le développement dans le monde 2018 : Apprendre à réaliser les promesses de l'éducation*. Washington, D.C. : Banque mondiale, 2018.

ANNEXE

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE - FEMMES ENTREPRENEURS DANS LES ZONES RURALES

Avez-vous accès à des informations sur les possibilités offertes aux femmes dans les zones rurales ?

Réponse	Nombre
OUI	12
NON	251
Je ne sais pas	14

Quel mode de coopération préférez-vous ?

Réponse	Nombre
En personne	260
A distance	4
Autres	16

Avez-vous déjà participé à un programme de soutien aux femmes en milieu rural ?

Réponse	Nombre
OUI	55
NON	225

Si vous avez participé, quel type de soutien vous a été accordé ?

Réponse	Nombre
Financement	0
Formation	50
Conseil/Coaching	0

Équipement	0
------------	---

Quels sont les défis auxquels vous êtes confrontée en tant que femme chef d'entreprise en milieu rural ?

Réponse	Nombre
Stéréotypes et discrimination à l'égard des femmes	25
Problèmes financiers	80
Absence de programmes de soutien ou d'accompagnement	45
Manque de compétences sur la manière de gérer avec succès une entreprise sociale et verte	50
Manque de soutien de la part des institutions publiques et du système d'économie sociale	80

De quel type de compétences ou de soutien avez-vous le plus besoin ?

Réponse	Nombre
Compétences en matière de gestion	40
Compétences en matière de mise en réseau	60
Compétences en matière de mobilisation des ressources	75
Gouvernance et leadership	30
Équipement et financement	75

Avez-vous une vision pour développer vos entreprises sociales et vertes ?

Réponse	Nombre
Vision stratégique de l'entreprise	42
Vision opérationnelle	188
Pas de vision	50

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE - PARTIES PRENANTES ET ACTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU CAMEROUN

Quels programmes, initiatives ou actions votre organisation/institution propose-t-elle pour soutenir les femmes entrepreneurs dans les zones rurales du Cameroun ?

Réponse	Nombre
Nous n'avons pas de programmes qui soutiennent les femmes en milieu rural	20
Je ne sais pas	2
Nous disposons d'un programme pour les zones rurales, mais pas spécifiquement pour les femmes.	3
Nous développons un programme de soutien pour les femmes issues des zones rurales.	5

Que proposent ces programmes, initiatives ou actions ? (formation, éducation, financement, mobilité, ressources, etc.)

Réponse	Nombre
Formation	5
Éducation	/
Financement	/
Mobilité	/
Ressources	/
Autres	/

Quels sont les domaines clés abordés par ces programmes, initiatives ou actions (éducation, compétences, mise en réseau, etc.) ?

Réponse	Nombre
Éducation	4
Compétences	/
Mise en réseau	/
Autres	/

Quels sont les résultats et l'impact de vos programmes, initiatives ou actions de soutien jusqu'à présent ?

Pour tous les acteurs interrogés, il n'y a pas d'impact.

Quels sont les défis les plus urgents auxquels sont confrontées les femmes entrepreneurs rurales pour accéder aux opportunités de formation afin de lancer et de développer leurs entreprises sociales et vertes ?

Réponse	Nombre
Absence ou rareté des possibilités de formation	10
Problèmes financiers	3
Stéréotypes et discrimination à l'égard des femmes	1
Contexte difficile pour l'accès à la formation à distance (électricité, internet)	10
Manque de vision	6

Selon vous, de quoi les femmes rurales ont-elles besoin pour lancer et/ou développer leurs entreprises sociales et vertes ?

Réponse	Nombre
Équipement et financement	10

Compétences en matière de mise en réseau	5
Compétences en matière de mobilisation des ressources	8
Compétences en matière de gestion	7

Pour l'avenir, quelles sont, selon vous, les priorités les plus importantes pour renforcer le soutien éducatif aux femmes entrepreneurs rurales au Cameroun ?

Réponse	Nombre
Équipement et financement	10
Compétences en matière de mise en réseau	5
Compétences en matière de mobilisation des ressources	8
Compétences en matière de gestion	7

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE - ÉDUCATEURS TRAVAILLANT AVEC DES FEMMES RURALES

Connaissez-vous des programmes éducatifs ou des ressources spécifiquement adaptés aux femmes entrepreneurs rurales au Cameroun et dans quelle mesure est-il facile pour vous d'accéder à des informations à ce sujet ?

Réponse	Nombre
Oui	5
Non	30
Je ne sais pas	15

Quelles sont les difficultés rencontrées par les femmes pour accéder au contenu ou aux programmes éducatifs destinés aux femmes entrepreneurs rurales ?

Réponse	Nombre
---------	--------

Absence ou manque de soutien	21
Problèmes financiers	16
Environnement commercial difficile (corruption, accès à l'électricité et à l'internet)	7
Manque de vision	6

Avez-vous participé à des programmes éducatifs ou à des initiatives destinées aux éducateurs et visant à soutenir les femmes entrepreneurs en milieu rural ? Dans l'affirmative, pourriez-vous nous indiquer quels programmes et quels sujets ont été abordés ?

Réponse	Nombre
Oui	5
Non	35
Je ne me souviens pas	12

Quelles difficultés rencontrez-vous en tant qu'éducateur pour accéder au contenu ou aux programmes éducatifs destinés aux femmes chefs d'entreprise en milieu rural ?

Réponse	Nombre
Absence ou rareté des opportunités	22
Manque d'accès à l'information	10
Manque de compétences	15
Environnement difficile (manque d'accès à l'électricité, à l'internet, corruption)	13

Selon vous, de quelle formation ou de quel soutien spécifique les éducateurs ont-ils besoin pour mieux aider les femmes entrepreneurs rurales à accéder aux possibilités d'éducation ?

Réponse	Nombre
Soutien à la structuration des chaînes de valeur, à l'élaboration de projets et au suivi	18
Compétences en matière de gestion et de leadership	16
Leadership et coaching	4
Genre et environnement	12

Selon vous, quelles sont les compétences spécifiques dont les éducateurs ont besoin pour mieux aider les femmes entrepreneurs rurales à accéder aux possibilités d'éducation ?

L'enquête révèle que les éducateurs ont besoin de plus d'informations sur la structuration des chaînes de valeur, le développement de projets et le suivi et l'évaluation.

Avez-vous besoin d'un réseau de mentors, de pairs ou d'organisations de soutien qui peuvent vous conseiller ou vous aider à former des éducateurs ? Si oui, quel type de soutien vous serait le plus utile ? Avez-vous eu recours à de tels réseaux ?

Réponse	Nombre
Oui	35
Non	6
Indéterminé	8

Selon vous, quelles améliorations ou ressources supplémentaires sont nécessaires pour rendre le contenu et les programmes éducatifs plus accessibles aux éducateurs travaillant avec des femmes entrepreneurs rurales ?

Réponse	Nombre
Multiplier et vulgariser les programmes	23
Des programmes ambitieux de renforcement des capacités dans toutes les régions	12
Mise à disposition de ressources documentaires et techniques	7
Soutien à la mobilisation des ressources financières	8

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE - FORMATEURS ET AUTRES PROFESSIONNELS TRAVAILLANT AVEC DES INSTITUTIONS POUR METTRE EN PLACE DES STRUCTURES D'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Quel est votre rôle actuel dans le soutien aux femmes entrepreneurs rurales au Cameroun ?

Rôle	Nombre de répondants
Formateurs	5
Formateurs en herbe	15
Autres	30

Depuis combien de temps êtes-vous impliquée dans le soutien aux femmes rurales entrepreneurs au Cameroun ?

Durée de l'accord	Nombre de répondants
Plus de 10 ans	5
Plus de 5 ans	5
3 à 5 ans	10

1 à 3 ans	15
Moins d'un an	25

Connaissez-vous des programmes ou des ressources éducatives spécifiquement adaptés aux femmes entrepreneurs rurales au Cameroun ?

Réponse	Nombre de répondants
Oui	0
Non	20
Je ne sais pas	30

Est-il facile pour vous d'accéder à des informations sur les programmes éducatifs ou les ressources destinées aux femmes entrepreneurs en milieu rural ?

Réponse	Nombre de répondants
Très facile	5
Facile	5
Pas facile	40

Avez-vous participé à des programmes éducatifs ou à des initiatives visant à soutenir les femmes entrepreneurs en milieu rural ?

Réponse	Nombre de répondants
Oui, j'ai participé activement	5
Non, mais je suis au courant de l'existence de tels programmes	5
Non, je n'ai pas connaissance de tels programmes	30

Quels sont les programmes et les thèmes abordés ?

Aucun des formateurs ne se souvient de programmes spécifiques, mais ils se rappellent avoir été invités par des acteurs gouvernementaux à participer à des missions de sensibilisation ciblant les femmes rurales.

Quelles sont les difficultés rencontrées par les femmes pour accéder au contenu éducatif ou aux programmes destinés aux femmes entrepreneurs en milieu rural ?

Défi	Nombre de répondants
Stéréotypes et discrimination à l'égard des femmes	15
Manque de fonds	10
Programmes insuffisants pour créer et développer une entreprise	10
Manque de connaissances en matière de gestion d'entreprises sociales et vertes	15
Manque de soutien de la part des institutions publiques et du système d'économie sociale	10

Quelles difficultés rencontrez-vous pour accéder aux contenus ou programmes éducatifs destinés aux femmes entrepreneurs rurales ?

Difficulté	Nombre de répondants
Accès limité à l'information	10
Manque de financement pour la participation	15
Disponibilité limitée des programmes dans les langues locales	15
Des programmes qui ne correspondent pas aux besoins et aux désirs des femmes	10

Quels sont les formats de contenu éducatif qui vous semblent les plus efficaces pour soutenir les femmes entrepreneurs en milieu rural ?

Format	Nombre de répondants
Ateliers et séminaires	30
Cours en ligne et webinaires	1
Documents et manuels imprimés	19

Quelle importance accordez-vous au soutien et à la collaboration de la communauté pour faciliter l'accès des femmes entrepreneurs rurales aux possibilités de formation ?

Importance	Nombre de répondants
Très important	5
Assez important	30
Peu important	15
Dépend du contexte local	15

De quelle formation ou de quel soutien spécifique les éducateurs ont-ils besoin pour mieux aider les femmes entrepreneurs rurales à accéder aux possibilités d'éducation ?

Besoin de formation/soutien	Nombre de répondants
Gestion sociale et écologique des entreprises	5
Gouvernance des entreprises sociales et vertes	10

Marketing et vente de produits et services	10
Collecte de fonds pour les entreprises sociales et vertes	12
Collaboration et mise en réseau pour les entreprises sociales et vertes	4
Communication et stratégie de marque pour les entreprises sociales et écologiques	5
Budgétisation sensible au genre et questions de genre	4

Quelles sont les compétences spécifiques dont les éducateurs ont besoin pour mieux aider les femmes entrepreneurs rurales à accéder aux possibilités d'éducation ?

Compétences requises	Nombre de répondants
Compétences en matière de gestion	10
Compétences numériques	10
Ressources humaines (gestion des employés et des bénéficiaires)	10
Compétences en matière de collecte de fonds	5
Compétences en matière de mise en réseau	5
Compétences en matière de communication	10
Compétences en matière de leadership	10
Pensée critique et résolution de problèmes	10
Créativité et innovation	10

Quelles améliorations ou ressources supplémentaires sont nécessaires pour rendre le contenu et les programmes éducatifs plus accessibles aux éducateurs travaillant avec des femmes entrepreneurs rurales ?

Amélioration/ressource nécessaire	Nombre de répondants
Augmentation du financement des programmes éducatifs	10
Des sessions de formation plus localisées	10
Mise en réseau et collaboration	20
Meilleures conditions (équipement, internet, installations, etc.)	10

Souhaitez-vous participer à des programmes éducatifs ou à des ateliers axés sur l'entrepreneuriat social et écologique ?

Réponse	Nombre de répondants
Oui	45
Non	5



Partnenaies



Partenaire associé



Cofinancé par
l'Union européenne